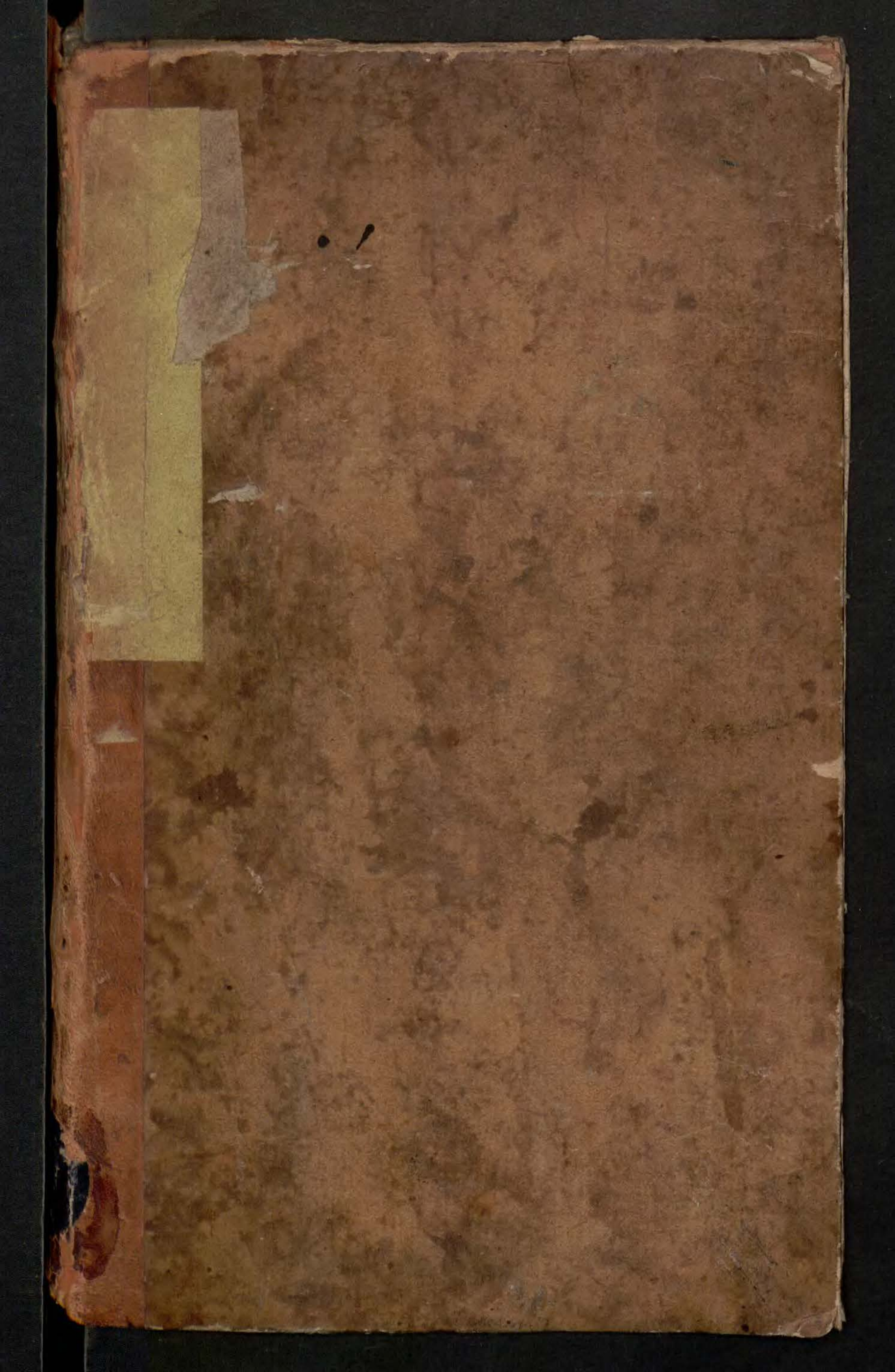


PRÉCIS HISTORIQUE SUR LA VIE ET LES EXPLOITS DE FRANÇOIS LE FORT,

Citoyen de Geneve, Général & Grand-Amiral de Russie, Président de tous les Conseils de PIERRE-LE-GRAND, EMPEREUR DE MOSKOVIE, *& son principal Ministre, Colonel du premier Régiment de ses Gardes, Vice-Roi du grand Nowogorod, & son Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire dans plusieurs Cours de l'Europe.*

PAR MR. DE BASSVILLE.

Finis vitæ ejus imperio *luctuosus, amicis tristis, extraneis etiamque ignotis, non sine curâ fuit.*
TACITUS, vita Agricolæ.

Seconde Edition, corrigée des fautes de la premiere.



A LAUSANNE,
Chez FRANÇOIS GRASSET ET COMP.
Imprimeurs-Libraires.

M. DCC. LXXXVI.





À SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR

LE PRINCE

DE CONDÉ,

PAIR ET GRAND-MAITRE DE FRANCE, COLONEL-GÉNÉRAL DE L'INFANTERIE FRANÇOISE ET ÉTRANGERE, &c.

MONSEIGNEUR,

L'HISTOIRE *d'un grand homme reçoit un nouveau lustre quand elle est accueillie par un Prince qui compte autant de héros qu'il a d'aïeux.*

Votre ALTESSE SÉRÉNISSIME *a daigné ſourire à mes premiers eſſais, dans ce lieu charmant conſacré par la retraite du vainqueur de Fribourg & de Norlingues : j'implore aujourd'hui la même grace ; un ſeul de ſes regards ſuffit pour me ſoutenir, & mon ſuccès ne ſera plus douteux.*

Je ſuis avec un très-profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

De Votre ALTESSE SÉRÉNISSIME,

Le très-humble & très-obéiſſant Serviteur,
HUGOU DE BASSVILLE.



PRÉFACE.

QUE nulle vérité ne ſoit cachée ; n'offrez à la poſtérité que ce qui eſt digne de la poſtérité, a dit VOLTAIRE : cependant, que de fables, que de mépriſes, que de bévues, que de menſonges nous a-t-on offert comme des vérités démontrées, comme des aſſertions que rien ne ſauroit détruire ! Combien d'ouvrages de ce célebre écrivain, qui étonnera les ſiecles à venir par l'univerſalité de ſes connoiſſances & par la fécondité de ſes productions, éterniſeront ces mêmes défauts contre leſquels il s'eſt mille fois élevé, principalement dans les préfaces de ſon Hiſtoire de CHARLES XII, & de la Ruſſie ſous PIERRE-LE-GRAND !

C'eſt ainſi qu'en frottant de miel les bords du vaſe qu'il préſente à

ſes lecteurs, il émouſſe leurs ſens, pour leur faire boire enſuite à longs traits un poiſon d'autant plus enchanteur, qu'ils ſont moins en garde contre les effets qu'il produira.

Avec des talents auſſi ſupérieurs que les ſiens; avec une facilité qui auroit ſuffi pour le placer au premier rang, s'il n'avoit pas eu tant d'autres titres à faire valoir; pourquoi faut-il convenir que nul autre n'a plus encouru les reproches qu'il a fait lui-même aux écrivains anciens & modernes?

Si ce grand homme exiſtoit encore, ſi ſa cendre glacée pouvoit ſe ranimer un moment, combien de voix s'éleveroient pour crier, en lui préſentant pluſieurs de ſes ouvrages : *Eſt-ce ainſi qu'on écrit l'hiſtoire?* Vous qui, pendant la vie la plus longue & la plus illuſtre, avez éclairé l'univers, en donnant votre eſprit à votre ſiecle; vous,

qui avez renverſé l'autel de l'intolérance, prêché l'humanité, ſauvé par votre éloquence l'honneur d'une famille à jamais célebre par ſes malheurs; vous enfin, qui avez jeté les fondemens d'une philoſophie qui doit faire la félicité des peuples, en leur apprenant à reſpecter & à ne point confondre ce qu'ils doivent à la Divinité & à leur ſouverain, comment avez-vous écrit l'hiſtoire? Avez-vous détourné les ruiſſeaux impurs qui pouvoient corrompre la ſource dans laquelle vous puiſiez? N'avez-vous point ſacrifié les intérêts les plus ſacrés au plaiſir de dire un bon mot, une choſe nouvelle? Le délire de votre imagination n'étouffa-t-il pas ſouvent les germes de la vérité, qui perçoient enſuite malgré vous, ou que vous mettiez dans tout leur jour quand vous en retrouviez l'occaſion?

Combien d'auteurs, qui n'ont eu

ni le coloris, ni la magie du ſtyle, qui font les principaux charmes de cet illuſtre écrivain, n'ont pu le ſuivre dans ſa marche, & l'ont cependant ſuivi dans tous ſes écarts!

Telles ſont les réflexions que j'ai ſouvent faites en général, & plus particulierement au ſujet de M. Le Fort, dès le premier moment que je vis ſon nom figurer avec éclat à côté de celui du légiſlateur de la Ruſſie.

Trois ou quatre hiſtoriens ont parlé de lui; tous ont cité des manuſcrits & ſon journal; aucun n'a été d'accord ſur les principales circonſtances de ſa vie.

Voltaire, dans la premiere édition de l'Hiſtoire de Charles XII, le donna pour un François que la révocation de l'édit de Nantes avoit chaſſé de ſa patrie. Détrompé depuis, quand il vint à Geneve (qui fut le berceau de ce grand homme), il conſulta, pour

ſon Hiſtoire de Pierre Ier, pluſieurs manuſcrits épars dans la famille Le Fort: il rectifia ſes erreurs précédentes; mais je ne ſais dans quel endroit il a trouvé, & ſur quel fondement il a dit, en parlant de la premiere entrevue de Le Fort avec Pierre: *Les plaiſirs commencerent la faveur, & ſes talens la confirmerent.*

M. Levesque, auteur d'une Hiſtoire de Ruſſie, dans laquelle on a déjà relevé bien des mépriſes, a interprêté ce paſſage comme ſi Voltaire avoit voulu parler de ces *plaiſirs* groſſiers; j'ai preſque dit de ces orgies extravagantes, au ſein deſquelles on peut dire avec vérité, que Pierre oublia quelquefois ce qu'il ſe devoit à lui-même, à ſon peuple & à l'humanité.

On pourroit encore reprocher à Voltaire de n'avoir tant élevé Le Fort que pour le dénigrer enſuite. *On connut après la mort de*

Le Fort, dit-il, que les changemens préparés dans l'État ne venoient pas de lui, mais du Tzar : il s'étoit confirmé dans ses projets par ses conversations avec son Favori ; mais il les avoit tous conçus, & il les exécuta sans lui.

Les princes ne sont-ils pas assez flattés pendant leur vie ? faut-il les poursuivre encore au fond de leurs tombeaux, pour les louer de ce qu'ils n'ont pas fait ?

M. Le Clerc, qui vient de nous donner une histoire dans laquelle il ne laisse rien à desirer, ni pour les graces du style, ni pour la pureté des sources dans lesquelles il a puisé, ni pour la sagacité & la profondeur de ses vues en politique, a vainement tenté de disculper Voltaire au sujet de cette imputation. Quoi ! l'enthousiasme qu'avoit pu lui inspirer la renommée & la grandeur de Pierre, devoit-il l'affecter au point de lui

faire oublier que ce prince, enchaîné par les courtisans de Sophie, végétoit au sein de la mollesse & de l'oisiveté, au moment que notre illustre Genevois lui fut présenté ?

La Motraye, dans des remarques critiques sur l'Histoire de Charles XII, a parlé de M. Le Fort, sans nous apprendre sur la foi de quel auteur il a travaillé. Il a été copié depuis par un écrivain Anglois; mais le témoignage de quelques marchands Genevois, de quelques voituriers Moscovites ou Danois (il paroît que La Motraye n'a point d'autres garans à nous offrir), peut-il balancer l'authenticité des manuscrits que j'ai recueilli, & dont le principal avoit été communiqué à Voltaire ? Je n'ai trouvé dans ces manuscrits aucune trace du voyage de M. Le Fort en Danemarck, où La Motraye assure cependant qu'il a été

vu à la ſuite d'un ambaſſadeur dont il étoit le page.

Corbe, ſecrétaire d'ambaſſade, témoin oculaire d'une partie des faits que j'ai à rapporter, puiſqu'il étoit à Moskou en 1698 & 99, ne s'eſt nullement rencontré avec lui dans ſon ouvrage *de Germanis officialibus Moſcuæ degentibus*. Mais ſon journal eſt parfaitement d'accord, & pour les dates & pour les faits, avec les originaux que j'ai ſous les yeux; il a même été d'un grand ſecours à l'écrivain anonyme qui nous a donné en françois une Vie de Pierre Premier, imprimée à Amſterdam en un volume *in*-4° ſur deux colonnes, en 1742, & dont je me ſuis ſervi quelquefois.

Voltaire nous dit qu'il a dépoſé dans la bibliotheque publique de Geneve tous les manuſcrits qu'il avoit reçus de St. Pétersbourg pour ſon Hiſtoire de Pierre Ier : je les y ai cherchés en vain.

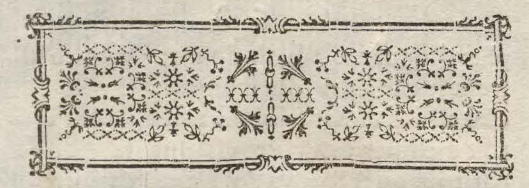
M. Senebier, bibliothécaire de la ville de Geneve, connu ſi avantageuſement dans la république des lettres par ſes travaux immenſes en chymie & en phyſique, & par ſon élégante traduction des ouvrages de M. l'abbé Spallanzani, n'a jamais vu ces manuſcrits; c'eſt en conſultant, comme moi, quelques Mémoires que lui ont remis MM. Le Fort, qu'il a compoſé la notice des exploits de l'amiral : notice qui doit faire partie d'un ouvrage ſur les grands hommes de Geneve, qu'il doit publier inceſſamment.

Toutes ces différentes opinions ſur le compte d'un homme qui n'a pas vécu ſi loin de nous, & qui mérite à tant de titres d'être bien connu, m'ont déterminé, pendant mon ſéjour à Geneve, à m'adreſſer à ſa famille, pour en obtenir les éclairciſſemens néceſſaires. J'étois bien éloigné alors de penſer à faire

un livre ; je voulois m'inſtruire moi-même, & me mettre en état de prononcer d'une maniere ſûre, puiſque les différens hiſtoriens du ſiecle de PIERRE-LE-GRAND laiſſoient tout à deſirer au lecteur qui pouvoit s'intéreſſer à M. LE FORT.

Quelques amis, ſans doute trop indulgens, à qui j'avois communiqué mon projet, m'engagerent à pénétrer plus avant, & à mettre au net les événemens qui me frapperoient le plus : ils ont paru contens de mes premiers eſſais ; ils m'ont encouragé, & j'ai fini par faire un livre.

C'eſt à vous, lecteur, à prononcer ; vous n'avez aucun des préjugés qui peuvent aveugler un ami. Liſez & jugez : il n'a pas dépendu de moi de faire mieux.



PRÉCIS HISTORIQUE

SUR

LA VIE ET LES EXPLOITS

DE FRANÇOIS LE FORT,

Citoyen de Geneve, Général & Grand-Amiral de Ruſſie, Préſident de tous les Conſeils de PIERRE-LE-GRAND, EMPEREUR DE MOSKOVIE, Colonel du premier Régiment de ſes Gardes, Vice-Roi du grand Nowogorod, & ſon Ambaſſadeur extraordinaire & plénipotentiaire dans pluſieurs Cours de l'Europe.

UN prince dont le nom eſt encore aujourd'hui en vénération dans le plus vaſte empire du Nord, & dont les vertus furent célébrées par toute l'Europe ; un prince qui connut de bonne heure tous les beſoins de ſon peuple, à qui rien ne coûta pour opérer la plus difficile & la

plus étonnante révolution que nous offrent les annales du monde; qui ne calcula ni les dangers ni les peines qu'il auroit à essuier; qui ne vit que la gloire par-tout où il trouva des travaux à entreprendre, ou des périls à braver ; un prince enfin, qui se regardant comme citoyen de l'univers, accueillit indistinctement tous les hommes, combla de bienfaits ceux qui étoient nés à cinq cents lieues de sa capitale, comme ceux qui avoient joué autour de son berceau : tel fut le TZAR PIERRE PREMIER, protecteur & ami du grand homme dont je viens célébrer la mémoire, en rendant à ses vertus le tribut d'éloge qu'il mérite.

S'il est d'usage de rejeter les fautes des souverains sur leurs ministres ou sur les courtisans qui assiegent leur enfance ; si les forfaits qui ont immortalisé les regnes à jamais fameux des destructeurs de la liberté romaine, sont attribués aux ames féroces & barbares qui les gouvernerent, ou qui abuserent de leur foiblesse pour en faire des tyrans; pourquoi les citoyens vertueux, que les rois ont souvent associés à leurs travaux, ne partageroient-ils pas la gloire qu'ils se sont acquise par une sage administration & par leur respect pour les droits sacrés des

peuples qui leur avoient confié l'autorité ?

SÉJAN fit un monstre de TIBERE; les instituteurs foibles ou trop complaisans qui gouvernoient le fils d'AGRIPINE, ne purent l'empècher de se baigner dans le sang de sa propre mere : mais SUGER, MORNAY, SULLI & COLBERT nâquirent pour le bonheur de la France, puisqu'ils formerent trois des plus grands princes dont cette monarchie puisse s'honorer.

Ministres, grands de la cour, qui, du fond d'un cabinet, dirigez tous les ressorts de l'administration; vous, dont les veilles doivent abréger tous les travaux de votre maître; vous, qui l'aidez à soutenir le fardeau de sa couronne! Princes, guerriers, qui, dans les champs où l'honneur vous appelle, faites respecter ses pavillons, ou qui défendez ses états, soyez donc associés à sa gloire, si vous n'avez fait usage de votre faveur & de votre crédit que pour le maintien de ses droits & le bonheur de l'humanité. Sans votre bras, sans votre prudence, sans vos conseils, que deviendroient les ROIS? Battus par tous les vents, leur élévation ne serviroit qu'à rendre leur chûte plus sensible : ils ne résisteront aux

efforts de la tempête, que quand ils ſeront bien défendus : telle la vigne trouve un appui ſûr & ſolide en embraſſant l'ormeau qui la touche ; tels ſont les arbriſſeaux qu'on voit croître au ſein même de l'orage, & réſiſter enſuite aux vents mutinés, parce que le chêne qui les environne les couvre de ſes antiques rameaux.

Il eſt ſans doute plus glorieux d'être le premier de ſa race, & de laiſſer à la poſtérité un nom illuſtre & devenu fameux, que de traîner ignominieuſement celui qu'on a reçu de ſes ancêtres, & de mourir, pour ainſi dire, accablé du mérite de ſes aïeux; mais il n'eſt pas moins beau de réhauſſer l'éclat de celui qu'on porte.... LE FORT n'a pas beſoin de la gloire de ſes peres, il brille aſſez de celle qui lui eſt propre. Je n'ajouterois donc rien à ſon mérite, en prouvant qu'il étoit d'une noble & ancienne maiſon de la principauté de Piémont (1).

(1) La maiſon de LIFORTI, LIFORT ou LE FORT (trois manieres différentes dont ce nom eſt écrit dans ſes actes), ſortit d'Ecoſſe pour s'établir à Coni, dans la principauté de Piémont. Elle a produit un ETIENNE LIFORTI, Colonel des cuiraſſiers au ſervice des ducs PHILIBERT II & CHARLES III, & avant cette époque, un général de ce nom avoit commandé les armées des ducs de Savoie dans le Vallais.

Dans le tems que toute l'Europe ſe battoit pour des argumens, un de ſes ancêtres avoit été forcé de chercher un aſyle chez ces fiers républicains, qui, après avoir long-tems combattu pour leur liberté, devoient cultiver avec fruit les arts & les ſciences, & porter un jour leur induſtrie du nord au midi de l'Europe (2).

JEAN-ANTOINE LIFORTI (iſſu d'ETIENNE LIFORTI, colonel des cuiraſſiers au ſervice du duc de Savoie), ſortit de Coni en 1565. La cité de Calvin lui ouvrit ſes portes. Là, vivant ſans ambition au ſein de la frugalité, il cultivoit paiſiblement ces vertus ſimples & douces, qui ſont d'un grand prix aux yeux du ſage; là, il voyoit croître & s'élever ſous ſes yeux des enfans qui devoient être le ſoutien & l'honneur de ſa vieilleſſe, & juſtifier, par leurs mœurs & leur amour pour le bien public, l'adoption

(2) Il ſera aiſé de ſe convaincre que Geneve, eu égard à ſa population, a produit plus de grands hommes que toute autre ville de l'Europe.

que leur pere avoit reçue. (On lui avoit délivré des lettres de bourgeoisie le 16 avril 1565.) (3)

Bientôt ses enfans furent appellés au ministere public : leur postérité passa successivement par les principales dignités de l'État, & JAQUES LE FORT étoit membre du grand conseil en 1656, quand, de son mariage avec FRANÇOISE LECT, citoyenne, & d'une famille noble, nâquit le grand homme dont nous écrivons la vie.

Dans une république qui ne peut se soutenir que par son industrie, où tous les citoyens ont des droits égaux, où celui-là seul doit être le plus grand & le plus considéré, qui montre plus de vertus & qui sert mieux sa patrie, le commerce n'entraîne rien d'humiliant après lui ; on ne connoît point ces préjugés qui tendent à avilir, sinon la plus noble, au moins la plus utile partie d'un État. LE FORT auroit donc pu être destiné aux

(3) Les annales de Geneve offrent le nom d'un ANTOINE LIFFORT, qui, en 1594, fut envoyé en députation à Paris, pour féliciter HENRI-LE-GRAND, de ce que la Providence l'avoit préservé de l'attentat de *J. Chatel*, mais il n'étoit pas de la maison de l'amiral.

affaires (4), mais la nature avoit prononcé autrement : PIERRE devina son siecle, LE FORT devina ce qu'il avoit à faire pour s'illustrer.

Le territoire de Geneve étoit trop petit pour lui ; son génie le portoit au militaire. Il n'avoit pas quatorze ans lorsqu'il abandonna sa patrie, pour aller servir en qualité de volontaire dans la citadelle de Marseille ; puis, cadet dans le régiment des Gardes-Suisses au service de France, il annonça dans les campagnes de 1672 & 1673 ce qu'il seroit un jour.

Obligé de sortir du royaume l'année suivante pour une affaire d'honneur, il vola sous les étendards du duc de Courlande, qui avoit un régiment d'infanterie à la solde des États-Généraux. Il soutint au siege de Grave & d'Oudenarde la bonne opinion que ses officiers avoient de sa valeur : il fut dangereuse-

(4) Les insulaires, nos voisins, plus sages & plus philosophes que bien d'autres peuples de l'Europe, ont sans doute servi de modele aux Genevois. En Angleterre, un cadet de la plus illustre famille, est à la tête d'une maison de commerce, pendant que son aîné siege à la chambre des pairs.

ment bleſſé au premier ; le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre, l'avoit remarqué ; il penſoit même à ſe l'attacher & à l'avancer : mais ce jeune héros étoit appellé à de plus hautes deſtinées ; il devoit moiſſonner des lauriers de plus d'une eſpece. Une noble ambition, le deſir de s'inſtruire en voyageant chez les différens peuples de l'Europe, enfin cet heureux inſtinct qui caractériſe ſi bien les grands hommes, & qui naît avec eux, l'entraîna comme malgré lui des rives de la Meuſe aux côtes de la Baltique.

Avant de le ſuivre ſur ces bords étrangers, il eſt bon de dire un mot de la Ruſſie, & de l'état où elle étoit alors.

Cet empire, *le plus vaſte de l'univers, plus grand que ne le fut jamais l'empire romain, ni celui de* DARIUS *conquis par* ALEXANDRE, *puiſqu'il contient aujourd'hui plus de onze cents mille lieues quarrées, confine à la Pologne & à la mer Glaciale, touche à la Suede & à la Chine* (5).

Il s'en faut de beaucoup qu'il fût alors

---

(5) Hiſtoire de l'empire de Ruſſie ſous PIERRE-LE-GRAND, par Voltaire.

à ce haut point de grandeur où il s'eſt élevé ſi ſubitement depuis. Un auteur qui, à l'époque où nous en ſommes de cette hiſtoire, auroit annoncé que ce royaume, qui n'avoit alors que peu de bourgades, aucune ville pavée ; dont les habitans manquoient des objets de premiere néceſſité, auroit, un demi-ſiecle après, des terres bien cultivées, des villes commodes, des places fortes, des armées diſciplinées, une bonne marine, des arſenaux bien approviſionnés, des manufactures, des hôpitaux, des colleges, des bibliotheques publiques, des atteliers & des académies ; un homme enfin, qui nous auroit dit que ſa population doubleroit, que ſa politique influeroit ſur tous les cabinets de l'Europe, auroit été traité d'inſenſé & de viſionnaire.

Mais tout s'anime, tout ſe vivifie ſous la main & ſous les regards d'un prince qui imprime ſon caractere à ſa nation, & qui donne ſon eſprit & ſon ame à tout ce qui l'environne. Enſevélis dans les ténebres les plus profondes, incapables de recevoir & de goûter la réforme projetée par les prédéceſſeurs de PIERRE, ſans loix écrites, opprimés par la plus dure des ſervitudes, ſubordonnés à qua-

rante mille ſoldats vivant de rapine & du fruit de leurs brigandages, qui plus d'une fois ſe donnerent des maîtres, & qui, loin de défendre l'État, le troubloient ſans ceſſe par leurs factions, les Ruſſes avoient un gouvernement plus barbare encore que celui des Turcs de nos jours. L'agriculture & le commerce, ces liens ſi doux, qui uniſſent toutes les nations, & ne font de ce vaſte univers qu'une ſeule & même famille; les arts & les ſciences, qui, en adouciſſant les mœurs, procurent des jouiſſances & des plaiſirs que nul objet ne peut remplacer, n'avoient jamais pénétré dans ces climats ſauvages; enfin, un peuple environné de quatre mers, n'offroit point dans ſa langue un mot qui pût déſigner une flotte.

Qu'augurer d'une nation toujours prête à immoler le prince qui auroit ordonné qu'on ſe peignât, qu'on ſe fît la barbe, qu'on quittât l'habit long & embarraſſant des Orientaux, pour en prendre un plus leſte & plus commode?

Un coup d'œil de ſon législateur la changea : matelot & charpentier; toujours roi, & toujours digne de l'être, il voulut s'inſtruire lui-même, pour mieux inſtruire ſes ſujets : d'un mot il appella les

les artiſtes à ſa cour; il fit un pas de géant dans la carriere des ſciences & des arts, & il entraîna tout ſon peuple à ſa ſuite.

Dociles à la voix d'un monarque auſſi grand, les Ruſſes marcherent ſur ſes traces, & vinrent, même de ſon vivant, diſputer les prix des académies Européennes. La Ruſſie régénérée par un ſeul homme, comme l'avoit été autrefois l'Egypte par le ſecond des PTOLOMÉES, ouvrit un aſyle à tous les étrangers; elle accueillit, ou plutôt elle alla chercher les ſavans les plus diſtingués, les philoſophes les plus éclairés, & les renvoya comblés d'honneur & de richeſſes.

Tous les arts y fleurirent à la fois; trois mers furent couvertes de ſes vaiſſeaux, le continent de ſes armées. L'Europe étonnée & preſque éblouïe d'un auſſi vif éclat, parut un moment dans le ſilence, & ſembloit en attendre la lumiere qu'elle y avoit portée......

Mais comme les fruits qu'elle produiſit nâquirent trop vîte; comme elle parut au plus haut point d'élévation ſans avoir paſſé par tous les degrés intermédiaires; comme elle n'eut qu'une enfance momentanée, & qu'elle ſe montra ſubitement avec toutes les marques de la viri-

lité, se soutiendra-t-elle long-tems par ses propres forces? trouvera-t-elle en elle-même assez de ressources? le luxe, qui dévore tout, ne doit-il pas la replonger bientôt dans un état pire que celui dont elle s'étoit affranchie si vîte? enfin, le laurier dont elle est couronnée, loin de verdir de plus en plus, ne séchera-t-il point, comme ces plantes exotiques enfermées dans nos serres, qui montrent d'abord par une seve abondante, l'éclat & la fraîcheur qu'elles avoient sur leur sol natal, & qui, privées ensuite des sucs nourriciers seuls capables de les féconder, se fanent & périssent sur leurs tiges?.... Ne pénétrons point au-delà du siecle; & loin d'anticiper sur les événemens que nous avons à détailler, revenons à notre sujet.

Le TZAR ALEXIEVITZ, pere de PIERRE-LE-GRAND, avoit chargé un colonel Allemand, nommé VERSTIN, d'amener dans sa capitale tous les officiers étrangers qui voudroient le suivre. Un guerrier va chercher la gloire par-tout où il croit la trouver; rien ne lui coûte. LE FORT avoit perdu tous ses équipages devant Oudenarde; son pere venoit de mourir; sa famille n'avoit rien à lui offrir à Geneve qui pût satisfaire son

ambition (6): il ne résista point aux offres de VERSTIN; il se mit en mer; &, après avoir essuié mille dangers, il arriva à Archangel l'an 1676.

ALEXIS descendoit au tombeau au moment que LE FORT s'embarquoit: son sceptre étoit passé aux mains de FEDOR, l'aîné de ses enfans; il l'avoit même associé à l'empire de son vivant. " La nature avoit donné à ce prince, alors âgé de dix-neuf ans, toutes les qualités dont la réunion fait la gloire du trône & la félicité des peuples; un esprit juste & & pénétrant, une ame élevée, un caractere ferme, avec un cœur sensible: mais il lui manquoit un corps sain, &, par malheur, sa complexion foible le rendoit habituellement valétudinaire (7)".

LE FORT, arrivé à Archangel avec son colonel & plusieurs autres gentilshommes, y fut très mal accueilli par le gouverneur: cet agent mercenaire de la barbare SOPHIE (dont nous aurons oc-

---

(6) A Geneve, deux freres ne pouvant pas être ensemble dans la magistrature, cette carriere étoit fermée à FRANÇOIS par ses trois aînés.

(7) Histoire de Russie, par Le Clerc, *tom.* 3. *p.* 98.

occasion de parler plus bas) leur refusa les passe-ports dont ils avoient besoin pour sortir de la place où il commandoit; il répondit même à leurs plaintes en les menaçant de les envoyer exploiter les mines de la Sibérie.

Le malheur ne flétrit que les ames viles; l'homme vertueux ne connoît que la gloire & l'honneur; l'homme de génie se roidit contre toutes les difficultés.

Ce gouverneur étant mort au bout de sept mois, Le Fort, manquant de tout, s'adressa à un marchand Italien établi à Archangel, & lui demanda s'il n'y avoit point de Suisse à Moskou par qui il pût faire demander un passeport pour s'y rendre. On lui nomma un marchand Bâlois : il obtint par son moyen les passe-ports nécessaires, & arriva heureusement dans cette capitale, après un trajet de trois cents cinquante lieues.

Son premier soin fut de faire connoissance avec des officiers. Il eut le bonheur d'être présenté à M. De Horn, résident de Danemarck : il devint son ami; ce qui lui donna occasion de bien apprendre la langue russe, & ce qui fut peut-être la source de sa fortune; car M. De Horn ayant eu audience du jeune Tzar Fedor Alexievitz, Le Fort eut

l'honneur de l'accompagner, de porter la lettre du roi de Danemarck, de la remettre au Tzar, & de lui baiser la main. Il n'y eut que lui seul de la suite de M. De Horn qui eut cet honneur, & il en fut de même à l'audience de congé (8).

Il ne resta pas long-tems dans le cabinet de M. De Horn; il entra au service du Tzar, & fut fait capitaine d'une compagnie d'infanterie, avec un appointement de cent vingt écus par an en tems de paix, & de trois cents en tems de guerre. Il profita pour lever ses équipages, du crédit & de la faveur du colonel Menesses, Écossois, qui jouïssoit de la plus grande considération, & qui lui étoit fort attaché. Il fit une campagne contre les Tatars & les Turcs, dans laquelle il montra une vigueur & une bravoure extraordinaires, avec une expérience qu'on ne devoit guère se promettre de sa jeunesse.

---

(8) Voici le cérémonial usité alors en pareil cas à la cour de Moskou : On envoya à l'hôtel du résident deux chevaux de l'écurie de Sa Majesté Tzarienne, l'un pour lui & l'autre pour Le Fort, & après avoir traversé environ trois mille gardes, qui étoient en haie, ils furent admis à l'audience du jeune Fedor.

Quoique d'une ſanté forte & robuſte, le froid exceſſif & la fatigue de cette premiere campagne l'avoient beaucoup épuiſé. De retour à Moskou, il entendit parler d'une réforme dans les troupes; on y paroiſſoit décidé à congédier une partie des officiers étrangers : tous ces bruits, joints à ſon indiſpoſition, le jeterent dans une étrange perplexité. Il confia ſes inquiétudes à l'envoyé d'Angleterre, M. EMBDEN. Ce miniſtre, qui l'affectionnoit, lui propoſe de le ſuivre en Suede, de là en Angleterre, en lui promettant, de la part de ſon ſouverain, un emploi diſtingué, dès qu'il paroîtroit à ſa cour.

LE FORT avoit accepté, ſa démiſſion étoit agréée du TZAR, ſes paſſe-ports expédiés; FEDOR alloit perdre un homme dont il ne connoiſſoit pas tout le mérite, & qui devoit ſervir un jour aux grands deſſeins de ſon frere. Quelques affaires ſurvenues au miniſtre, l'empêcherent de quitter Moskou auſſi promptement qu'il le vouloit : la guerre ſe ralluma entre la Porte & la Ruſſie.

Le TZAR ſentit alors la faute qu'il avoit faite en laiſſant ſortir de ſes États ceux qui en étoient les plus fermes appuis. Les étrangers ſeuls pouvoient

aguerrir ſes troupes, qui ne connoiſſoient aucune eſpece de diſcipline, & qui n'étoient pas même enrégimentées. Pour s'aſſurer davantage des officiers, il promit ſoixante écus de penſion à chacun des enfans de ceux qui ſe marieroient dans ſes états. On redemanda au miniſtre Anglois ſon compagnon de voyage.

LE FORT rentra au ſervice avec l'aſſurance d'un avancement conſidérable à la fin de chaque campagne; ſes conditions devoient durer dix ans. Pour le fixer davantage, & d'une maniere plus ſûre, dans l'empire, on le détermina, en 1678, à épouſer Mademoiſelle SOUHAY, fille d'un François, lieutenant-colonel au ſervice du TZAR.

Depuis l'époque de ſon mariage juſqu'en 1681, il ne quitta point la cuiraſſe, & s'acquit une grande réputation dans différentes affaires contre les Turcs & les Tatars : il reſta enſuite attaché pendant quelque tems à la garniſon de Kiof, où commandoit le général GORDON, Écoſſois, qui avoit épouſé une parente de ſa femme; enfin, de retour à Moskou, bien accueilli de ſon prince, voyant l'empire en pleine paix, il forma la réſolution de faire un voyage à Geneve, dans le deſſein d'y voir ſes parens,

& dans l'espérance d'y recouvrer sa santé, toujours foible & languissante. Il en demanda la permission à SA MAJESTÉ TZARIENNE : son congé lui fut accordé en considération des trois pénibles campagnes qu'il avoit faites, mais sous la condition expresse qu'il n'emploieroit que six mois à faire ce voyage. FEDOR donna ordre au prince WASSELLY-WASSELLOVITZ-GALITZIN, généralissime, & au général-major GORDON, gouverneur de Kiof, de lui expédier les congés dont il avoit besoin (9).

Il se mit en marche le 5 Novembre 1681. Après avoir essuié bien des fatigues, & une fievre quarte qui le retint à Dantzik, il arriva à Geneve le 13 Avril 1682.

Il y fut accueilli honorablement par ses compatriotes; tous partagerent la joie que sa présence causoit à sa famille : il étoit alors âgé de vingt-six ans. Grand & bien fait, né avec tous les talens de l'esprit & du corps, il manioit un cheval

(9) Ils sont des plus honorables à la mémoire de ce grand homme, comme il sera aisé de s'en convaincre par la fin de cet ouvrage, où ils sont imprimés avec toutes les pieces justificatives.

avec grace, il excelloit dans tous les exercices militaires, il tiroit de l'arc avec une force & une adresse qui le rendoit supérieur aux Tatars les plus expérimentés, il parloit de son état en homme de génie. Noble, généreux, ennemi de la flatterie, inviolablement attaché à son prince, il auroit voulu faire de tous les Genevois des Moskovites; & quand des étrangers de la premiere distinction cherchoient à le dégoûter du service de Russie, en lui représentant qu'il étoit ingrat & trop pénible; quand ses parens & ses amis lui conseilloient de préférer le service de France, d'Angleterre, d'Allemagne ou d'Hollande, dont il pourroit retirer des avantages plus considérables, & pour lui & pour sa famille, *Mon cœur*, leur répondoit-il, *est tout entier pour la Moskovie; je dois sacrifier ma vie pour un monarque qui m'a comblé de bienfaits.* Il avoit la ferme espérance, que si Dieu lui conservoit la santé & la vie (ce sont ses propres termes), il parviendroit à un poste honorable. Cette espérance eut son effet, même au-delà de tous ses desirs; car, sans intrigue & sans bassesse, n'ayant jamais eu d'autres vues que de bien servir son Maître, il parvint au plus haut faîte d'honneur, de grandeur, de gloire &

de fortune où puisse aspirer un particulier. C'est le témoignage que lui ont rendu les principaux seigneurs de cette cour, même ceux qui ne virent point son avancement sans chagrin & sans jalousie.

Il quitta Geneve le 22 Mai 1682, emportant avec lui les meilleures armes qu'il put trouver, ainsi que des montres & autres bijoux destinés à faire des présens.

A peine arrivé à Hambourg, il y apprit la mort du TZAR FEDOR; mais ce n'étoit qu'aux portes de Moscou, qu'il pouvoit être instruit de plusieurs détails qui devoient déchirer son ame, & le faire trembler pour les jours de ses autres maîtres. Il faut reprendre les choses de plus haut, pour la satisfaction de nos lecteurs.

A cette époque tout étoit changé dans la Russie; les *Streltsi*, cette milice moins aguerrie, mais plus despote encore que la garde prétorienne, ou que celle du grand-seigneur, vouloit disposer de la couronne impériale contre les voeux du prince défunt. Une autre *Messaline* vouloit usurper le pouvoir suprême, & l'exercer sous le nom d'un prince plus imbécille & plus inepte encore que le

fils d'ANTONIA. A la tête de cette milice barbare, qui n'avoit ni frein ni loix, elle opéroit la plus sanglante des révolutions dont l'histoire soit parvenue jusqu'à nous : les proscriptions des premiers tyrans de Rome se renouvellent à Moskou; les *Streltsi*, armés par la princesse SOPHIE, mettent tout à feu & à sang, massacrent impitoyablement toutes les victimes qu'elle leur a désignées.

Cette révolution n'est pas de mon sujet; on en peut trouver tous les détails dans l'ouvrage de M. LE CLERC, *tome III, page 105 & suivantes.* Je me contenterai d'en indiquer ici la cause en peu de mots; je l'ai puisée dans les mêmes sources. C'est en connoissant tous les obstacles que les grands hommes ont eu à franchir, qu'on apprécie justement leur mérite.

ALEXIS, mort en 1676, comme nous l'avons déjà dit, avoit laissé huit enfans de sa premiere femme, deux princes & six princesses; le neuvieme à peine âgé de quatre ans, nommé PIERRE, étoit le fruit d'un second mariage. FEDOR, l'ainé de tous, avoit succédé à son pere : il ne regna que six ans. Peu de jours avant sa mort, l'an 1682, comme il connoissoit l'inaptitude de son second

frere IVAN, qui étoit en effet trop disgracié de la nature pour soutenir le poids d'une couronne, il désigna pour lui succéder le jeune PIERRE, quoiqu'il n'eut que dix ans.

SOPHIE, l'une de ses sœurs, qui, de son vivant, avoit commencé à intriguer sourdement dans le palais & à s'y faire un parti, irritée d'un choix qui déconcertoit ses vues ambitieuses (car elle espéroit tenir les rênes du gouvernement, en supposant que le sceptre tombât aux mains d'IVAN), le vit à peine au tombeau, qu'elle cria à l'injustice, & fit jouer tous les ressorts pour éluder sa décision, qui avoit été approuvée & confirmée par les principaux seigneurs de la nation. Elle emprunta la voix de la justice & l'autorité des loix, qui appelloient son second frere à l'empire. Placée entre PIERRE & IVAN, elle profita de l'ineptie de l'un & de l'enfance de l'autre, pour tirer à elle toute l'autorité. Livrée aux conseils d'un homme qui partageoit sa couche, & que ses talens supérieurs & une politesse inconnue dans ce siecle barbare, devoient appeller aux premieres dignités pour la défense d'une meilleure cause, & non pour être l'esclave titré d'une telle maîtresse, elle n'arriva au but

qu'elle s'étoit proposé, qu'après avoir immolé les plus zélés défenseurs de l'État & toute la noblesse, qui, par respect pour la mémoire de FEDOR & par amour pour le bien public, resta fidelle à PIERRE. Elle osa même colorer ces abominations, en publiant qu'ils avoient empoisonné FEDOR : tout ce qui lui étoit suspect fut immolé. Il arriva alors ce qui arrive dans toutes les conspirations : les vengeances des particuliers furent atroces; chacun des conjurés se fit justice de ses ennemis, tous devinrent les bourreaux de leurs princes; l'aïeul & un oncle de PIERRE furent massacrés.

Tels furent les degrés qui servirent à l'élévation de SOPHIE. Enfin, l'an 1683, les *Streltsi*, ministres & complices de tous ses forfaits, l'ayant rendue maîtresse du sort de ses freres, les proclamerent souverains, en leur associant leur infâme sœur en qualité de régente : c'étoit lui mettre en main une autorité qu'elle espéroit conserver long-tems. Son frere aîné, toujours végétant, ne lui laissoit rien à craindre. PIERRE, dont le génie ardent commençoit à se manifester, lui donnoit plus d'inquiétude : elle éloigna de lui tout ce qui pouvoit entretenir ce caractere, qui commençoit déjà à

paroître avide de toute espece de gloire.

Malheureusement pour les princes, ils ne sont que trop souvent environnés de gens qui ont intérêt à les tromper. SOPHIE augmenta encore ces dangers; elle prit à tâche de rassembler les gens les plus dissolus de sa cour, pour en faire la société du jeune PIERRE; elle lui chercha elle-même des amis parmi ceux qu'elle croyoit les plus capables de l'entraîner dans la crapule & dans la débauche, moyens sûrs de lui faire perdre l'énergie nécessaire pour sortir de l'espece d'anéantissement dans lequel elle vouloit le tenir, & pour lui ôter les ressources dont il auroit besoin, supposé qu'il voulût un jour lui arracher un sceptre qu'elle avoit usurpé.

L'Éternel, qui donne souvent des rois dans sa colere, veille aussi plus particulierement sur ceux qu'il a destinés à éclairer les nations & à faire le bonheur des peuples. SOPHIE échoua dans son projet; & PIERRE, comme un astre lumineux, sortit de ce cahos d'abominations pour devenir le libérateur & le législateur d'une nation que le despotisme de sa sœur alloit opprimer.

Telle étoit la situation de la Russie. Les rues de Moskou, abreuvées du plus

illustre sang, n'offroient que des assassins & des cadavres, quand LE FORT arriva à la Slaboda (10). Deux jours auparavant, on avoit tranché la tête aux deux princes KAVANSKI : ces factieux, d'abord unis à SOPHIE, irrités ensuite de ce qu'elle ne leur donnoit point assez de part au gouvernement, avoient armé une partie des troupes contr'elle & ses freres.

Une révolution si sanglante & si inattendue auroit causé de cruelles irrésolutions à une ame moins forte & moins élevée; un homme moins courageux eût peut-être abandonné pour jamais ce climat sauvage, qui devoit être le théatre de sa gloire. Plein de confiance en lui-même, notre Genevois n'est point ébranlé; il vole à Moskou dans les bras de sa femme & de ses amis : tous l'assurent que les changemens arrivés dans l'État ne doivent pas lui faire perdre l'espérance de s'avancer. Il ne tarda pas à voir par lui-même qu'on ne l'avoit point flatté en vain : trois jours après son arrivée, le prince BAZILE GALITZIN, qui avoit

(10) C'est un bourg situé à quelques lieues de Moskou.

réuni ſur ſa tête toutes les dignités de l'empire, & qui partageoit toute l'autorité avec SOPHIE, lui fit ordonner d'attendre M. DE HORN, ſon ancien ami, qui alloit arriver inceſſamment, & de ſe préſenter avec lui à l'audience des TZARS.

LE FORT obéit : il alla au-devant du réſident ; il fut joint par cinquante gardes, que les princes avoient envoyés pour le recevoir.

Après les complimens d'uſage, on lui préſenta un cheval pour l'accompagner au moment de ſon entrée à Moskou ; il s'en défendit, parce qu'étant au ſervice des TZARS, cet honneur ne pouvoit regarder que les officiers de la ſuite de l'envoyé : on lui répondit que c'étoit l'ordre de LEURS MAJESTÉS. Il monte à cheval, arrive le 18 Octobre avec toute la ſuite de l'ambaſſade, dans une maiſon de plaiſance ſituée près du monaſtere Troïski, à douze lieues de Moskou.

Ils y trouverent toutes les proviſions néceſſaires, que les TZARS y avoient envoyées de leur table. Le lendemain ils arriverent à Moskou, & furent introduits à l'audience des ſouverains. LE FORT eut l'honneur de leur baiſer la main. Ses manieres engageantes, les pré-

ſens qu'il ſut diſtribuer à propos, tout lui concilia la bienveillance des courtiſans, du grand GALITZIN & de ſon couſin BORRIS. Ces miniſtres donnerent aux TZARS une haute idée de ſes talens, & le firent regarder comme un officier de mérite, dont les ſervices étoient connus, & même écrits dans la grande chancellerie, ſuivant l'uſage de ce tems.

A cette époque, les *Streltſi*, ne ceſſant de déchirer l'empire par leurs factions, ſouvent même armés contre leurs propres maîtres qui s'étoient réfugiés dans un couvent, néceſſiterent la levée d'un corps de troupes. On arma tous les étrangers qui étoient à Moskou. LE FORT fut un des chefs de cette milice : il avoit montré pour l'inſtruction, la diſcipline & les évolutions militaires, un talent inconnu à la cour des TZARS. PIERRE, encore enfant, & tout gémiſſant qu'il étoit ſous la tutelle de SOPHIE, l'avoit vu plus d'une fois ſous les armes, & l'avoit toujours remarqué. Une heureuſe ſympathie qui rapproche les grands hommes, l'air d'aiſance avec lequel notre héros ſe préſenta devant lui, la grace qu'il mit à faire l'exercice à l'allemande, tout lui gagna le cœur du prince dès la premiere entrevue. Ces ſentimens d'eſ-

time & d'amitié s'accrurent encore quand il put avoir un entretien avec lui, quand il vit un étranger parlant auſſi bien la langue ruſſe, & capable de lui enſeigner le hollandois, qu'il avoit envie d'étudier : il voulut par la ſuite apprendre de lui à faire l'exercice.

Le Fort fut ſon premier maître, & dès lors ce jeune prince lui donna un emploi qui, ſans le rendre ſuſpect à ſes ſurveillans, lui donnoit la liberté de l'approcher; il penſa même à en faire un jour ſon ami, ſon confident & ſon favori. Heureux dans ce choix, tout prématuré qu'il étoit, ſon protégé ne fut jamais au-deſſous des vertus qu'exigent des titres qui peuvent être bien redoutables aux peuples, quand ils ne tombent pas ſur des hommes ſages & vertueux.

Rarement l'oreille des princes s'ouvre à la vérité. Pierre parut exempt de cette loi générale : Le Fort la lui fit aimer. C'eſt en parlant ſon langage, qu'il prit de l'empire ſur ſon auguſte ami, qu'il vint à bout de le ſouſtraire aux vils eſclaves des paſſions de Sophie. Sourd à la voix des ſirenes enchantereſſes qui ſont aſſiſes ſous le veſtibule des rois, le monarque évita les pieges qu'on lui ten-

dit; il foula aux pieds les fleurs dont on voulut l'enchaîner. Il ſentit de bonne heure tout ce qui lui manquoit, tout ce qu'il devoit apprendre, puiſqu'il vouloit régner. Souvent il s'arrachoit aux plaiſirs dont on vouloit l'enivrer, pour aller faire l'exercice avec ſon favori, ou pour le conduire lui-même ſur le lac Perislavia dans une barque de pêcheurs, qui devoit bientôt ſe changer en une citadelle flottante, dont les cent bouches d'airain déconcerteroient ſes ennemis, & feroient reſpecter ſes pavillons.

Le premier témoignage de bienveillance dont il honora ſon favori, fut de le créer major, le 29 Juin 1683; & le Tzar Ivan le fit lieutenant-colonel dans le régiment du général-major Comte de Graham, le 29 Août ſuivant : ces deux époques ſont marquées dans le calendrier du nom des deux princes. Ils l'éleverent à ces deux emplois d'une maniere diſtinguée, en les lui conférant eux-mêmes devant le palais en préſence de tous les officiers, & en le faiſant enrégiſtrer ſous leurs propres yeux.

L'année ſuivante ne fut pas moins remarquable par un acte de modeſtie qui ajoute encore aux qualités rares que nous avons vu briller en Le Fort. Le

prince GALITZIN (11) & le boyard ADEOFKI, dont il avoit mérité l'eſtime, voulurent profiter du mariage d'IVAN avec une princeſſe de la famille des SOLTIKOF, pour l'élever au grade de colonel. Il les remercia de l'honneur qu'ils vouloient lui faire, en les conjurant de le réſerver pour une autre occaſion. C'étoit en montant le premier ſur la breche, en répandant ſon ſang à la tête du nouveau régiment, dont il étoit lieutenant-colonel, qu'il vouloit, par une action d'éclat, mériter un nouveau titre. En conſéquence, il ſollicita & obtint la permiſſion de ſe préparer à ſuivre à Cazan le KNÉS IWANOWIZT GALITZIN, qui venoit d'obtenir le gouvernement de ce royaume.

Avant ſon départ, pénétré de reconnoiſſance pour les marques d'amitié & de bienveillance qu'il recevoit de jour en jour du prince GALITZIN & du KNÉS BORRIS, ſon couſin germain (tous deux

(11) Les perſonnes un peu verſées dans l'hiſtoire de Ruſſie ſe rappelleront avec plaiſir les princes d'une maiſon qui, de tout tems, a donné des miniſtres & des généraux expérimentés à l'empire.

étoient à la tête des affaires), il les invita à ſouper (12).

Quoiqu'éloigné de ſa patrie, il n'avoit point perdu le ſouvenir de ſa famille, ou des amis qu'il y avoit laiſſé : pour traiter ces illuſtres convives, il choiſit le douzieme jour de Décembre; jour bien cher à ſes compatriotes, fameux dans dans leurs annales, & que l'anarchie des dernieres années a peut-être rendu moins précieux ; mais dont ils garderont éternellement le ſouvenir, comme un monument de la valeur & de la fermeté de leurs peres (13).

Cette même année 1684 Madame LE FORT lui donna un fils : il eut la ſatisfaction de le recevoir & de le montrer à tous ſes amis avant d'entrer en campagne. Bientôt à la tête du ſecond bataillon de ſon régiment (le colonel

(12) Nous verrons que le TZAR lui fit plus d'une fois cet honneur, ſoit à Moskou, ſoit à ſa maiſon de la Slaboda.

(13) Tout le monde connoît la tentative infructueuſe du duc de Savoie, qui voulut ſurprendre la ville de Geneve la nuit du 12 Décembre 1602. *Voyez les Mémoires de Sully, livre XIII.*

commandoit le premier) il arriva aux plaines de Kesecof. Il n'y eut, à proprement parler, que des escarmouches, & aucun combat régulier ; mais ces escarmouches n'en furent pas moins fatigantes : la mauvaise saison, jointe aux maladies qui se mirent dans les armées, affoiblirent considérablement les deux partis, & forcerent les Russes à se retirer & à rentrer dans leur quartier sans avoir fait aucune action d'éclat.

LE FORT désiroit acheter au prix de son sang les faveurs de ses maîtres. Il ne fit pas dans cette campagne tout ce qu'il auroit voulu faire : il ne lui manqua qu'une occasion, & un plus vaste théatre.

Les généraux, cependant, en avoient vu assez pour deviner tout ce qu'ils pouvoient se promettre de son zele & de sa capacité. Le KNÉS BORRIS le fut à peine à Moskou, qu'il lui proposa un régiment de mille chevaux pour aller à la suite du gouverneur de Kasan entamer une nouvelle campagne en Sibérie. Ce gouverneur étant mort en 1686, la cour Impériale changea son premier plan : le siege de la guerre fut transféré en Pologne ; on y combattit avec

différens succès jusqu'en 1689 (14).

Pendant ce tems-là SOPHIE, toujours chargée de la régence, s'occupoit de l'élévation du grand GALITZIN son amant. Insatiable dans ses vues ambitieuses, elle auroit bien voulu lui ceindre le diadème : ses projets n'alloient pas moins qu'à l'extinction entiere de la famille royale. PIERRE n'avoit pu dissimuler ses mécontentemens à l'amant de sa sœur : il avoit refusé de le recevoir à son audience, quand il s'y présenta pour lui rendre compte d'une expédition infructueuse contre les Tatars ; expédition qu'il avoit dirigée lui-même, & dont il avoit déguisé l'issue à la nation. Cet affront fait au favori de SOPHIE décida le coup. PIERRE, sa mere, sa femme & son oncle furent autant de victimes marquées du sceau de la mort ; IVAN même, IVAN qu'on avoit marié dans l'espérance que ses enfans éloigneroient pour jamais son frere cadet du trône, ne devoit point

---

(14) Je ne trouve aucun détail de cette guerre dans les différens mémoires que j'ai sous les yeux. Comme ce n'est point un roman que j'écris, je n'ai pas voulu y suppléer par des conjectures.

être épargné. Tout étoit arrangé, les précautions prises : SOPHIE se croyoit sûre du succès ; elle n'avoit plus qu'un pas à faire pour être seule Souveraine. Quelques satellites de cette même milice qu'elle avoit armée contre sa propre famille, & qui seule avoit fait & soutenu la premiere révolution, touchés de repentir, ou peut-être de la jeunesse du TZAR, allerent lui annoncer ce funeste projet dans le monastere où il devoit être égorgé six heures après.

Il ne perdit pas de tems à délibérer, il étoit trop précieux : il mande ses amis ; tous sortent de Moskou, unis à une partie de l'armée qui avoit élevé SOPHIE à la régence, ils la précipiterent du trône pour l'y faire asseoir à sa place. L'ambitieuse princesse fut enfermée dans un monastere qu'elle avoit fondé à quelques lieues de Moskou, & son amant relégué en Sibérie.

PIERRE fut reconnu seul prince l'an 1689. On vit à peine le nom d'IVAN dans les actes publics, quoiqu'il ne soit mort que six ans après.

Dans ce haut degré d'élévation où la distance paroît infinie entre le sujet & le monarque, PIERRE se ressouvint de LE FORT : ce guerrier à la premiere nouvelle

nouvelle de la conspiration avoit tremblé, mais il avoit tremblé pour son maître. A la tête de tous les étrangers qu'il ramassa dans Moskou, il se mêla parmi les *Streltsi*, & vint au secours du TZAR au monastere de la Trinité. Celui-ci n'ayant plus de ménagemens à garder, l'appelle à sa cour, bien décidé à lui donner désormais toute sa confiance.

Heureuses les nations qui auront des philosophes pour rois, ou dont les rois seront des philosophes ! s'écrioit le disciple éloquent de SOCRATE. Heureux & mille fois plus heureux le prince qui peut trouver à sa cour un ami sincere ! Murs de Saint-Pétersbourg, vous attesterez aux siecles à venir la puissance de votre illustre fondateur ! Vous qu'il vivifia comme un autre PROMÉTHÉE, en portant au milieu de vos foyers le flambeau des arts & de la philosophie, faites passer à la postérité la plus reculée les louanges de votre Souverain ; mais n'oubliez pas qu'il dût une portion de sa gloire à un étranger. La nature, il est vrai, l'avoit créé pour être au-dessus de son siecle ; il étoit de ces ames privilégiées qui peuvent & qui doivent tout oser : il nâquit avec le germe de

toutes les vertus & de tous les talens; mais ces germes eussent été étouffés si une main sage & prudente n'eût renversé les obstacles qui sembloient naître sous ses pas.

A Dieu ne plaise que je veuille ici le dépouiller de sa gloire; il est le premier & le plus grand des législateurs : il est bien au-dessus des THÉSÉES & des ROMULUS; il a fait oublier les noms des fondateurs des autres états policés. „ Doué d'un esprit juste, d'une conception aisée, d'une hardiesse, d'une „ fermeté, d'une activité surprenantes, „ il sentoit bien la nécessité & l'utilité „ des conseils qu'il demandoit, ou que „ lui donnoit des étrangers ses favoris". Mais qu'eût fait un prince de dix-sept ans au sein d'une cour corrompue, qui avoit un grand intérêt à l'éloigner des affaires? Que seroit-il devenu au milieu d'une troupe de factieux & de brigands qualifiés, qui vouloient en faire le compagnon de leurs débauches, s'il n'eût rencontré un ami sage, éclairé & fidele qui, sans le juger trop séverement, ne le flatta jamais?

" En 1689 PIERRE avoit à choisir entre la Krimée, la Turquie, la Suede & la Chine à qui il feroit la guerre.

Occupé successivement de troubles intestins & de projets de réforme, il devoit plutôt penser à s'affermir sur son trône qu'à ébranler celui de Constantinople; il devoit profiter du calme où étoit la Russie pour s'occuper sérieusement de toutes les parties de l'administration, & pour corriger les principaux abus qui s'étoient perpétués sous les regnes précédens. Pour avoir une armée en paix comme en guerre il falloit des soldats disciplinés, attachés à leur devoir, à leur Souverain, à la nation; pour lever cette armée, pour la soumettre à la discipline, pour la contenir dans le devoir, il falloit engager les sujets à embrasser le métier des armes sans répugnance, les payer exactement, & rendre le métier de soldat agréable : des hommes prêts à sacrifier leur vie pour la conservation de l'État & la gloire du souverain, ne doivent pas se trouver dans la misere (15)".

Tel étoit le plan que dût lui dicter la prudence par la bouche de son favori. Comme il avoit l'ame d'un héros, il ne soupçonnoit point de plus solide gloire

(15) LE CLERC, *ibidem*, *p.* 133 & *sequent.*

que celle de civiliser sa nation. Charmé des mœurs de LE FORT, de son adresse, de sa douceur & de sa politesse, il crut que personne n'étoit plus capable de le diriger dans une entreprise aussi pénible & aussi délicate. L'illustre Genevois lui prouva bientôt qu'il ne s'étoit point trompé dans ses conjectures ; il commença par lui faire sentir combien il étoit important d'avoir des sentimens favorables pour les étrangers : il lui assura que tous les peuples de l'Europe viendroient chercher des établissemens dans son empire, s'ils pouvoient espérer d'y être bien traités ; que ces nouveaux sujets deviendroient par la suite autant de maîtres dans les arts & les sciences ; dans la navigation & dans le commerce, dont les Moscovites n'avoient aucune connoissance.

Le TZAR, goûtant toutes ces raisons, honora de sa protection tous les étrangers qui étoient déjà dans ses états ; il promit & assura des priviléges à tous ceux qui se décideroient à y entrer, & pour être en état de les juger par lui-même, il s'appliqua de nouveau à l'étude de plusieurs langues vivantes de l'Europe, au point qu'il fut de bonne heure en état de se passer d'interprête, quand

il avoit besoin de traiter quelqu'affaire importante avec les ambassadeurs des différentes puissances.

De plus, comme LE FORT osoit lui exposer librement ses idées, il lui parla en ces termes : VOTRE MAJESTÉ *est un grand monarque par l'étendue de ses états & par l'autorité absolue qu'*ELLE *a sur ses sujets ; mais il ne faut pas qu'*ELLE *se flatte d'être en grande considération parmi les nations chrétiennes, tant que ses peuples seront regardés par celles-ci comme barbares. Vos états touchent à trois mers, & cependant* SIRE, *vous n'avez ni ports ni flotte : le commerce de vos sujets est si borné, que les revenus de* VOTRE MAJESTÉ *ne peuvent être que médiocres, en comparaison de ce qu'ils seroient si le trafic étoit plus considérable ; mais, pour l'étendre davantage, il faut se faire respecter au dehors, être toujours en état d'en imposer à ceux qui voudroient le traverser. On n'en vient à bout qu'avec des forces sur mer & sur terre, capables d'inspirer de la crainte à ses voisins.*

VOTRE MAJESTÉ *est en état de mettre de nombreuses armées en campagne, je l'avoue ; mais ces troupes peuvent tout au plus agir contre des Turcs & des*

Tatars : il ne faut pas croire qu'elles ſoient capables de tenir contre celles des puiſſances chrétiennes de l'Europe ; car dans ces troupes, Sire, *on voit regner une noble émulation, un deſir avide pour la gloire ; ce qu'on ne trouve point dans les vôtres, puiſque les ſoldats Moſcovites ne combattent que pour le pillage : mais il eſt un moyen de leur inſpirer des vues plus nobles, en diſtinguant par des récompenſes ceux qui font bien, en les élevant aux emplois ſelon le degré de leur mérite ou l'importance de leurs ſervices, & ces moyens ne coûtent rien à un Souverain.*

Un ſoldat s'eſt-il diſtingué dans une campagne par une action d'éclat ? on lui donne une place d'officier ; paroît-il attaché au ſervice pendant la paix, eſt-il ſage, exact à ſon devoir ? on le récompenſe de même. Si le contraire arrive, on le châtie, on le flétrit, pour contenir ceux que ſon mauvais exemple pourroit ſéduire.

D'ailleurs, un Souverain doit avoir continuellement une bonne armée ſur pied ; ſans cette précaution, il aura toujours des ſoldats neufs, des armées mal diſciplinées, telles enfin que celles de Votre Majesté. *Les puiſſances de l'Europe qui veulent être reſpectées entretiennent en paix comme en guerre, un nombre ſuffiſant de troupes diviſées en brigades, en bataillons & en compagnies : elles ſont continuellement exercées ; rien n'égale l'adreſſe, la préciſion, la vivacité avec leſquelles elles font tous leurs mouvemens & leurs différentes évolutions. Cette harmonie n'eſt qu'une ſuite de la ſubordination qui regne dans les différens corps ; car ſans la ſubordination il n'eſt point de bon ordre ni de diſcipline militaire.*

Pour avoir continuellement des troupes ſur pied, il faut des richeſſes & de l'ordre dans les finances ; car un état n'eſt vraiment riche que par ſon commerce. Que Votre Majesté *jette les yeux ſur une carte de la Hollande : cette république n'occupe qu'un petit coin de terre dans l'Europe, toutefois par ſon commerce immenſe, elle s'eſt ménagée des reſſources qui la mettent en état de figurer parmi les plus grandes puiſſances.*

Le commerce n'eſt encore rien ſi l'on n'y joint l'induſtrie, & c'eſt ce qui manque à vos ſujets. Puiſque Votre Majesté *a permis aux étrangers l'entrée de ſes états, puiſqu'*Elle *vient de leur accorder des privileges pour les encourager à*

*s'y établir, il faut encore qu'*ELLE *tâche d'extirper la haine & l'aversion des Moscovites pour les autres peuples, & qu'*ELLE *laisse à ceux-ci le libre exercice de leur religion; enfin, il faut obliger une certaine quantité de jeunes Russes à voyager dans les différentes villes de l'Europe pour s'instruire dans les arts & dans les sciences, & pour en introduire le goût dans l'empire* (16).

PIERRE, loin d'être choqué de la franchise de LE FORT, approuva la noble liberté avec laquelle il venoit de lui exposer le malheureux état de son royaume.

Je reconnois la vérité de tout ce que tu viens de me détailler, lui répondit-il, *non-seulement j'enverrai mes sujets dans les cours de l'Europe, mais j'y voyagerai moi-même; en attendant je voudrois que tu formasses une compagnie de soldats sur le pied des troupes dont tu m'as parlé, je serai bien aise de voir si mes Russes y prendront goût, & je veux dès à présent former une espece d'école militaire.*

Quant à la subordination, j'y porterai mes sujets par mes reglemens, & j'y ajouterai mon exemple.

---

(16) CORB. & *Author anony.*

Pour répondre aux intentions du TZAR, LE FORT choisit cinquante hommes tous étrangers, à l'exception de quelques Strelitz des mieux faits & des plus sages : on leur fit, par ses ordres, des habits à l'allemande; & quand il les eut exercés pendant quelques jours, il parut un matin avec cette troupe dans le Kremlin (17), sous les fenêtres de l'appartement de son maître. Le monarque excité par le bruit du tambour, fut agréablement surpris en reconnoissant son cher Genevois, la pique à la main, à la tête de sa nouvelle compagnie (18).

Cette petite troupe ayant fait plusieurs évolutions qui lui plurent infiniment, il s'approcha du capitaine, & lui dit d'un air a marquer beaucoup de satisfaction, qu'il la trouvoit fort belle & fort leste. SIRE, lui répondit LE FORT, *vos Strelitz sont de beaux hommes, mais leur longue robe les défigurent & les embarrassent même au point de*

---

(17) C'est le palais des TZARS.

(18) Cette pique se voit encore dans le cabinet des armes de Saint-Pétersbourg, où elle fut apportée & déposée par ordre de PIERRE-LE-GRAND.

leur ôter le libre mouvement des bras & des jambes. PIERRE sourit, & convint que les habits à l'allemande étoient plus avantageux aux soldats; puis, ajoutant qu'il vouloit servir dans cette compagnie : *Je te prie donc*, dit-il, *de m'y recevoir tambour.*

Son favori savoit d'avance ses intentions; il avoit fait préparer un uniforme; il l'en revêtit sur-le-champ : c'étoit environ l'heure à laquelle les Strelitz venoient monter la garde au Kremlin. Ils furent bien surpris de voir leur Prince ainsi métamorphosé. Ils crurent d'abord que ce n'étoit qu'un jeu : ils étoient fort éloignés de penser que cette compagnie deviendroit bientôt un corps puissant, ou qu'elle seroit l'instrument de leur destruction.

Tel étoit cependant le dessein du TZAR. Lassé des mutineries de ce corps indiscipliné, & qu'il croyoit indisciplinable, il vouloit se mettre en état de s'en passer; il vouloit opposer à ses ennemis des soldats plus dociles & plus expérimentés.

C'est ainsi que LE FORT, entrant dans toutes les vues de son auguste maître, préparoit de longue main l'abolition de cette milice dangereuse. C'est

en disciplinant peu-à-peu ses troupes qu'il le mit en état d'opérer une réforme qui avoit coûté la vie au PADISHA OSMAN, & qu'aucun des empereurs de Rome, jusqu'à CONSTANTIN, n'osa impunément tenter sur la garde prétorienne.

Assuré de la protection du monarque en faveur des étrangers, il écrivit dans les principales villes de l'Europe pour attirer des ingénieurs, des cannoniers & tous les gens expérimentés qui voudroient mériter la fortune qu'on leur offroit. Il sollicita avec la même ardeur ses parens & ses compatriotes. Mais, plus délicat & plus sévere qu'on ne l'est ordinairement lorsqu'il s'agit de favoriser une émigration, il ne vouloit que des gens sages, fideles, d'une probité reconnue, & bien faits de corps; c'étoit choisir les moyens les plus efficaces pour élever insensiblement la puissance impériale en Moskovie : ces moyens s'accrurent par la suite, & nous touchons à peine à l'aurore des beaux jours qui devoient se succéder pendant une longue suite d'années, & dont chacun fut marqué par une nouvelle grace pour LE FORT.

Quoique PIERRE ne fut pas encore

bien affermi sur le trône, tous les grands de la cour réunis à la nation firent éclater publiquement leur joie le jour que l'impératrice lui donna un fils (1690) : il profita de l'occasion pour élever son favori au grade de major-général, & dix-huit mois après il consacra de même la naissance du second; en le faisant lieutenant-général; il l'avoit nommé presqu'en même tems son ambassadeur auprès des rois de Suede, de Danemarck & d'Angleterre. Il alloit s'en séparer pour un tems, lorsqu'il changea subitement d'avis : au lieu de faire sortir de ses États des ambassadeurs, il se prépara à recevoir ceux que le bruit de sa réputation lui attiroit du fond de la Perse.

Les sujets du SOPHI parurent, & furent reçu à la cour de Moskou avec la même magnificence que l'avoient été peu d'années auparavant les Siamois qui étoient venus complimenter LOUIS-LE-GRAND de la part de leur maître. LE FORT, dans cette occasion, se fit honneur des libéralités du TZAR, & leur donna des fêtes magnifiques.

Le 20 Mars de la même année 1692, il obtint le commandement du premier régiment *choisi*, ainsi appellé parce qu'il

est le premier régiment des gardes : il est fort de douze mille hommes, tous pris du corps de la noblesse. Sept autres colonels servent sous les ordres du premier, qui ne perd son rang & sa place qu'à la mort, ou quand il s'en rend indigne par quelqu'action déshonorante : sa place est la premiere de l'empire. Le prince GALITZIN, dans les plus beaux jours de son ministere, & quand il régnoit sous le nom de SOPHIE, n'oublia jamais d'ajouter à tous les titres dont il savoit si bien se faire honneur, celui de colonel du premier régiment *choisi*.

Une fortune aussi rapide lui suscita quelques jaloux : le colonel GORDON lui-même ne put voir tant de graces tomber à la fois sur son parent sans témoigner quelques mécontentemens. L'empereur les fit cesser en égalant ses appointemens à ceux de LE FORT; & ce généreux guerrier, par sa franchise, par ses manieres nobles, par ses grands talens dans l'art militaire, talens que ses ennemis même ne pouvoient se lasser d'admirer, étouffa bientôt les cris des envieux : il eut une cour aussi nombreuse que le TZAR; tout le monde brigua son amitié, parce qu'on étoit sûr d'obtenir

celle du ſouverain, quand on avoit gagné la ſienne.

Chéri & toujours environné des officiers & des ſoldats de ſon régiment, s'occupant ſans ceſſe de leur inſpirer les ſentimens dont il étoit pénétré, il les formoit aux évolutions militaires, il les accoutumoit à une préciſion extraordinaire dans les manœuvres & dans les exercices. Comme il falloit inſenſiblement les ſoumettre à une diſcipline plus réguliere, comme il ſouhaitoit de les avoir perpétuellement ſous les yeux pour en diſpoſer au premier ordre, car il ne trouvoit pas bon que les officiers & les ſoldats vécuſſent diſperſés & loin les uns des autres, ainſi qu'il étoit d'uſage en tems de paix, il fit conſtruire à la Slaboda cinq cent maiſons de bois pour les loger comme dans un camp. Il incorpora dans ce régiment tous les étrangers en qui il avoit remarqué d'heureuſes diſpoſitions & une conduite ſage : jamais ce corps ne parut avec plus d'éclat qu'au tems qu'il en fut colonel; & les cinq cent caſernes qui entouroient ſon quartier, ſembloient un fauxbourg de plus ajouté à la capitale.

Tout réuſſiſſoit au gré de ſes deſirs, peut être au-delà de ſes eſpérances : actif

& vigilant, ſans ceſſe occupé de la gloire de ſon ſouverain & de la félicité de ſes peuples, il portoit ſes vues ſur toutes les branches de l'adminiſtration. Pour accoutumer le TZAR à entrer dans tous les détails, il lui avoit annoncé qu'il ne contiendroit ſes troupes dans le bon ordre, qu'en les payant régulierement; qu'il n'y parviendroit qu'en jetant lui-même un coup-d'œil ſur ſes finances, qui n'étoient point en meilleur ordre que ne l'avoient été d'abord ſes armées; que l'argent ſeul étant le nerf de la guerre, il falloit abolir l'uſage de recevoir les tributs & les impôts en nature; &, comme un autre SULLY, il offrit le remede en dénonçant le mal; il dévoila tous les abus qu'il avoit remarqué dans cette partie de l'adminiſtration; il démaſqua les publicains qui avoient abuſé de ſa confiance, ou qui l'avoient trompé dans la perception des impôts.

PIERRE, éclairé ſur ſes propres intérêts, réſolut de porter ſur ſes finances le même œil qu'il avoit porté ſur ſes troupes : & dès qu'il vit l'heureuſe influence du bon ordre établi par LE FORT, plein de reconnoiſſance, & voulant, pour ainſi dire, que ſon favori recueillît le fruit des avis ſages qu'il lui prodiguoit,

il employa les premieres économies de fon tréfor à lui faire bâtir un hôtel fuperbe, qu'il nomma *le Palais Le Fort.* Son intention étoit moins de le loger avec magnificence, que d'infpirer à fes *Boyaris* du goût pour la bonne architecture, & de les faire contribuer à l'embelliffement de fa capitale (19).

Le favori de fon côté, pour employer aux plaifirs & au fervice de fon fouverain les revenus immenfes dont il le combloit de jour en jour, fit conftruire auprès des cafernes de la Slaboda, un palais, dans l'enceinte duquel on creufa un lac propre à porter de petits bâtimens : il y donna une fête à toute la cour ; & quand fon régiment eut manœuvré, il fit monter le prince fur une frégate, & lui donna le fimulacre d'un combat naval au bruit du canon.

Ces jeux militaires d'une efpece nouvelle avoient piqué la curiofité de PIERRE ; il forma le projet de faire conftruire quelques petits vaiffeaux fur le lac Perislavia où il s'étoit autrefois promené dans une barque de pêcheurs. LE FORT, faififfant

(19) Ce palais fubfifte encore aujourd'hui fous le même nom.

ce nouveau moyen de lui faire fa cour & de l'inftruire dans la marine, fit chercher le patron d'un vaiffeau hollandois qui, fous le regne d'ALEXIS, étoit venu à Moskou avec deux charpentiers, & qu'on avoit laiffé dans l'inaction. Il leur fit conftruire quelques petites frégates, & les envoya enfuite à Archangel, pour y travailler à la conftruction de plufieurs autres, & pour former les Moskovites à ce genre de travail.

PIERRE fit plufieurs voyages à Perislavia dans le tems que les conftructeurs y travailloient ; toujours il fe fit accompagner par fon favori : c'étoit à lui feul qu'il attribuoit le plaifir qu'il avoit goûté dans fes différentes courfes fur le lac. Pour en éternifer le fouvenir, il lui donna la maifon de plaifance qu'il avoit fait conftruire dans les environs, & de retour à Moskou le 29 Juin 1696, il le proclama général.

LE FORT célébra cette heureufe journée par une fête beaucoup plus brillante que toutes celles qu'il avoit déjà données : il la prolongea pendant trois jours à l'occafion du mariage de M. le capitaine SENEBIER, Genevois, avec une parente de fa femme. Le monarque, qui avoit affifté à la cérémonie & au feftin,

ne voyant rien au-deſſus de ſon général, détruiſit en ſa faveur l'étiquette de la cour, qui ne permettoit pas de produire les étrangers devant les princes du ſang qui n'avoient point atteint l'âge de dix-huit ans. Le fils du général, le ſeul enfant vivant de ſix filles & de quatre garçons qu'il avoit eu de ſon mariage, fut préſenté dès l'âge de neuf ans au TZAROVITZ, qui n'en avoit que quatre; & il eut l'honneur de le voir & de lui tenir compagnie preſque tous les jours, dans un tems où les enfans des étrangers & des premiers *Boyaris* n'étoient pas même reçus dans ſon appartement.

A quelque tems de là, le général ſortit de Moskou, pour accompagner ſon prince à Archangel (1693), & pour viſiter avec lui la petite flotte qu'on y préparoit. Le voyage ſe paſſa en courſes ſur la mer, en fêtes & en réjouiſſances; mais ces fêtes n'étoient que le prélude de celle qu'on préparoit pour ſon retour à Moskou, dans un nouveau ſallon qu'il avoit fait meubler avec la plus grande ſomptuoſité; car, en travaillant à faire des Moskovites un peuple de guerriers, il vouloit auſſi polir leurs mœurs, adoucir leurs uſages barbares, & leur donner une idée de la galanterie européenne.

Cette fête fut la plus riche & la plus magnifique qu'on ait jamais vu dans les cours du Nord. Les plus habiles ouvriers, qui s'y étoient rendus de toute part, y épuiſerent toutes les reſſources de leur art, pour la rendre digne du prince qu'on vouloit honorer : plus de quatre cent perſonnes y furent traitées en même tems; la table du TZAR étoit placée de maniere qu'il voyoit tous les convives, parmi leſquels on comptoit les principales dames de la cour. Il y eut bal, muſique, feu d'artifice & vingt décharges de douze pieces d'artillerie. Sa Majeſté voulut qu'on y bût ſolemnellement à la ſanté des magiſtrats de la république de Geneve, qui lui avoient envoyé une lettre de remercîmens pour toutes les graces dont elle combloit un de leurs concitoyens. Il pouſſa plus loin la reconnoiſſance envers cette république : ayant appris dans la même année qu'elle étoit dans une grande diſette de grains, il ordonna à ſon général de mander au premier ſyndic que les Hollandois fourniroient, ſans en exiger aucun frais, tout le bled qui ſeroit néceſſaire (20).

(20) *Extrait des Régîtres du Magnifique Conſeil de la République de Geneve, du 28 Mars 1694.*

Noble AMI LE FORT, ſeigneur ancien

Le voyage d'Archangel avoit procuré beaucoup de satisfaction au TZAR. Décidé à y retourner l'année suivante (1694), il avoit chargé LE FORT d'écrire en Hollande pour qu'on lui envoyât un vaisseau tout équipé, & sur lequel il pût aller en pleine mer. Vers

---

syndic, fit lire au conseil une lettre de noble FRANÇOIS LE FORT son frere, lieutenant-général & colonel du régiment *choisi* de LEURS MAJESTÉS TZARIENNES, datée de Moskou du 9 Février dernier, qui lui marquoit que la derniere lettre que le conseil avoit écrite à LL. MM. en avoit été reçue avec beaucoup d'agrément & de considération, ayant d'abord été remise par leur ordre au prince BORRIS ALEXIEVITZ, chez lequel le premier chancelier eut charge de l'aller prendre, ajoutant que les TZARS ayant aussi ouï la lecture de celle que le dit seigneur ancien syndic avoit en même tems écrite à son frere, avoient fait particulierement attention à la disette où l'on étoit à Geneve pour les bleds, & qu'ils offroient de nous en envoyer jusques en Hollande si nous le souhaitions, nous laissant ensuite le soin de les faire parvenir jusques ici. A quoi ledit noble LE FORT joint aussi ses offres pour nous en faire tenir par la voie d'Archangel & d'Amsterdam la quantité que nous desirerons, le bled ne valant en Moskovie qu'environ demi-écu la coupe de ce pays-ci.

le milieu du mois de Mai, il quitta sa capitale avec quatre cent personnes, & vit arriver peu de jours après dans le port d'Archangel un vaisseau de cinquante canons : il le monta avec son général & une partie de sa suite, le reste se mit dans de petites frégates; ils firent de conserve un voyage sur la mer Glaciale, qu'aucun souverain n'avoit vu avant lui.

LE FORT profita de la circonstance pour lui faire concevoir qu'il ne feroit jamais rien de solide; qu'il ne réussiroit qu'à demi tant qu'il n'auroit pas une bonne marine, un port commode sur la mer Baltique, pour établir & faciliter le commerce de l'Orient par les royaumes de Cazan & d'Astracan, une place forte sur le Pont-Euxin, moyen efficace de peupler promptement cette partie de ses états & de l'enrichir par les marchandises qu'on y verseroit de toute part.

Ce voyage avoit animé PIERRE ; il sentoit de jour en jour l'importance des conseils qu'on lui donnoit & la nécessité de créer une marine : car on ne peut rien sur terre si l'on n'est maître de la mer. Avant de s'occuper uniquement de cet objet, il vouloit connoître

comment on s'y prenoit pour attaquer & pour défendre une place.

Le général, flatté de le voir dans cette heureuſe diſpoſition, & jaloux de répondre à ſes deſirs, donna ſes ordres pour faire conſtruire une forteresſe en raſe campagne, dans les environs de la Slaboda. Il eut ſoin que les travaux & les fortifications dont il l'entoura occupaſſent une aſſez grande enceinte, pour qu'il ſe trouvât au dedans de la place une eſpece de citadelle & des bâtimens en bois propres à loger pluſieurs mille hommes : il fit préparer au dehors un camp bien approviſionné de tous les objets néceſſaires. Pour faciliter & pour aſſurer ſon opération, il fit faire en carton des grenades, des pots à feu, des bombes, & tout ce qui pouvoit donner à ce divertiſſement l'air d'une vraie attaque de place.

Tout étant préparé, le jour fut fixé au 8 Octobre 1694 (21).

Le général GORDON entra dans la place avec vingt mille hommes, & LE

(21) Le TZAR choiſit lui-même ce jour : c'étoit, à ſon avis, célébrer bien dignement la fête de ST. FRANÇOIS, patron de LE FORT.

FORT ſe réſerva pour commander l'aſſaut avec trente-cinq mille. Au point du jour, les troupes ſortirent de leur quartier, ſe mirent en marche avec toute l'artillerie, les munitions de bouche & de guerre, comme s'il eût été queſtion d'un ſiege en regle.

Le ſignal étant donné, l'armée du général, enſeignes déployées & tambours battans, s'ébranla ſur trois colonnes. Les aſſiégés, ſoutenus des regards de leur ſouverain, ſe défendirent courageuſement : on avoit ouvert la tranchée dans les formes. Le régiment *choiſi* marchoit le premier; il fut pourtant repouſſé à diverſes repriſes : le feu continuel, les grenades, quoique de carton, bleſſerent des ſoldats. LE FORT, pour les animer, ſe montra au premier rang, décidé à périr plutôt que de manquer l'entrepriſe. Pluſieurs ſoldats furent tués; en peu de tems les premiers travaux furent emportés, le drapeau de la premiere compagnie arboré ſur la breche du ravelin, la forteresſe ne tint que quelques minutes de plus. Le général fut vainqueur, mais ſa victoire manqua de lui être funeſte.

Comme il montoit le premier ſur la muraille, une grenade chargée de quatre

livres de poudre lui brûla le visage & faillit à lui faire perdre la vue ; il fut plus de six jours sans pouvoir distinguer les objets. PIERRE, sensible à cet accident, ne le quitta presque ni jour ni nuit, sur-tout dans le moment que ses chirurgiens le pansoient. Quinze jours après, il parut en public, à la grande satisfaction de ses amis & des courtisans, qui ne voyoient dans ce grand homme qu'un guerrier zélé pour le bien de l'État.

Le TZAR l'avoit fait général avant d'avoir une armée disciplinée à lui donner à commander; le favori avoit heureusement justifié son choix. Il voulut le faire amiral avant d'avoir une flotte: cette nouvelle promotion précéda de quelques semaines l'arrivée d'un de ses neveux, qu'on lui envoyoit de Geneve. Les gouverneurs des places où il étoit passé avoient eu des ordres pour le bien recevoir. Quand il fut à trois lieues de Moskou, l'amiral & le TZAR (qui garda *l'incognito*), furent au devant de lui. Le 1er de Décembre, ce jeune homme fut admis à l'audience publique du souverain, & présenta les lettres de la république de Geneve (22).

(22) Il s'appelloit PIERRE LE FORT; il n'avoit que dix-huit ans; il étoit fils d'AMI LE FORT, l'aîné des freres du général, & syndic à Geneve. Tout ce qu'il vit dans le palais de son oncle à Moskou dût lui prouver que la renommée n'avoit rien exagéré en racontant son élévation & la haute faveur dont il s'étoit montré si digne par tant de belles qualités.

C'est

C'est à la même époque qu'on fixe l'édit daté de Moskou en faveur des réfugiés François. L'amiral le rédigea lui-même, & le fit publier sous le bon plaisir de son maître.

Ces occupations sérieuses en politique pour l'intérieur du royaume ne lui faisoient point négliger les affaires du dehors; il prenoit toutes les mesures nécessaires à l'exécution d'un projet qui devoit assurer à PIERRE une place capable de le couvrir contre les Turcs, & de le mettre en état de les faire trembler à son tour.

Il méditoit la conquête d'Asoph: cette ville, située sur la rive gauche du Don (le Tanaïs des anciens), avoit été jadis fameuse, dans le tems que les flottes de Mithridate couvroient la mer Noire. Par la prise de cette place, le TZAR devenoit maître du *Palus Mœotides*; de-

là, ses flottes (puisque c'étoit son projet de créer une marine puissante) pouvoient pénétrer par le Pont-Euxin jusqu'aux Dardanelles, & jeter l'allarme dans Constantinople.

Mais pour faire un siege de cette importance, il ne suffisoit pas d'avoir une armée en campagne, il falloit des vaisseaux, & PIERRE n'en avoit pas ; le bâtiment qu'on lui avoit envoyé d'Hollande & quelques petites frégates composoient toute sa marine : son génie & l'habileté de ses généraux suppléérent à tout. Il ne désespéra pas du succès, puisque l'amiral sembloit le garantir.

Ce grand homme, pour multiplier les ressources qu'il pouvoit se procurer avec sa petite flotte, & pour s'assurer d'un port commode pour la construction, avoit jeté les yeux sur la ville de Voronitze, qui est située sous le cinquante-deuxieme degré vingt minutes de latitude septentrionale : elle doit son nom à une riviere assez profonde pour porter des vaisseaux de quatre-vingt canons, & qui, deux lieues au-dessous, se jette dans le Don. Les forêts qui sont à sa droite pouvoient fournir tous les bois nécessaires ; mais comme elle étoit ouverte de tous côtés, il profita pour la

faire fortifier, du tems qu'on employoit à lever sur les Boyaris & sur les couvens les sommes nécessaires à l'armement de la flotte qu'on alloit y construire.

PIERRE, impatient, avoit si fort à cœur l'expédition d'Asoph, qu'il ne se donna pas le tems de préparer le peu de forces maritimes que les soins de l'amiral devoient lui procurer. Il entra en campagne au commencement de l'année 1695 : son armée, composée de cent mille hommes, étoit divisée en quatre corps. Pour donner l'exemple de la subordination, il servoit lui-même en qualité de volontaire, avec rang de colonel, n'ayant obtenu ce grade qu'après avoir passé successivement par tous les autres.

L'amiral, qui devoit diriger le siege, après avoir fait partir son fils avec un gouverneur pour aller faire ses études à l'académie de Geneve, suivit de près son souverain : il arriva aussi-tôt que lui devant la place.

L'avant-garde de l'armée, commandée par le général GORDON, fut bientôt à la portée du canon : elle ouvrit la tranchée à droite, pendant que LE FORT l'ouvroit à gauche. Dès le troisieme

jour, à la tête de ſept cents hommes du régiment *choiſi*, il entreprit de s'emparer de deux tours qui étoient à un quart de lieue de la ville : la premiere fut emportée l'épée à la main; le commandant de la ſeconde ſe retira ſous le canon de la place avec ſa garniſon.

Ce ſuccès étoit d'heureux augure : PIERRE ſe croyoit déjà maître de la ville; mais les Turcs, qui avoient été avertis d'avance des projets du prince Moskovite, avoient pourvu la place de tout ce qui étoit néceſſaire : d'ailleurs, le gouverneur qui la défendoit étoit un homme de cœur; il avoit formé la réſolution de diſputer le terrein pied à pied, & de s'enſevélir ſous les ruines de la ville qu'on lui avoit confiée, plutôt que de la rendre.

Il vit à peine les premiers travaux commencés, qu'il fit une ſortie avec huit cents hommes d'élite. En un moment la tranchée fut comblée par les corps ſanglans des Moskovites; leur armée fut taillée en pieces, leurs canons même auroient été encloués, ſi LE FORT à la tête du premier bataillon de ſon régiment, n'étoit venu rétablir le bon ordre & rallier les fuiards. Le gouverneur ſe retira avec une grande perte des ſiens.

Le corps d'armée commandé par LE FORT, ſéparé du reſte des Moskovites, étoit campé du côté de la mer. Le général Turc, décidé à le forcer, reparut le lendemain avec des troupes fraîches, qu'il fit ſoutenir par dix mille cavaliers (l'élite des Tatars de ſa garniſon). L'amiral étoit trop vigilant pour ſe laiſſer ſurprendre : il les reçut avec une aſſurance & une bravoure dont l'hiſtoire fournit peu d'exemples; il vole de rang en rang, rappelle aux ſiens les ſuccès de la veille, les fait charger ſi à propos, que, malgré le feu des batteries avancées qui les foudroyoient; malgré la férocité des ennemis, qui, étant trois contre un, ne s'étoient jamais montrés ſi redoutables, & avoient taillé en pieces la plus grande partie de ſon avant-garde, il triompha du nombre ſans recevoir aucun ſecours du reſte de l'armée, reſta maître du champ de bataille, coupa le paſſage à toute la cavalerie ennemie, l'empêcha d'avoir aucune communication avec la place aſſiegée, pouſſa l'infanterie juſque ſous les murs, & gagna aſſez de terrein pour faire dreſſer ſur le champ deux batteries de douze canons de trente-ſix livres de balles, & de vingt mortiers.

Ce ſuccès ne faiſoit rien pour l'affaire principale, & les opérations du ſiege n'alloient que très-lentement. Deux aſſauts donnés coup ſur coup n'avoient ſervi qu'à faire périr les meilleures troupes de l'armée. C'eſt à la fin du dernier, que LE FORT, environné de morts & de mourans, reſta deux heures ſur les remparts d'Aſoph pour recueillir & ſauver les drapeaux qui étoient tombés dans les foſſés, & pour faire enlever & tranſporter dans ſon camp les officiers qui avoient été tués ou bleſſés; ce qu'il exécuta avec un ſang-froid & une intrépidité qui en impoſerent à ſes ennemis.

Rentré dans ſa tente, réfléchiſſant ſur l'impoſſibilité de livrer un troiſieme aſſaut, s'il ne recevoit un corps de troupes fraîches; voyant d'ailleurs que, comme il n'avoit pas une ſeule frégate à ſes ordres, il ne pouvoit empêcher les galeres & les ſaïques turques de rafraîchir perpétuellement la place d'hommes & de vivres, il réſolut de traîner le ſiege en longueur, de ſe bien retrancher dans ſon camp, ſûr d'emporter la place l'épée à la main, & de voir flotter ſur ſes tours les drapeaux du régiment *choiſi*, dès qu'il auroit reçu le ſe-

cours de dix mille hommes qu'il attendoit de Moskou; mais un événement inopiné vint rompre ſes meſures & déconcerter ſes projets,

Un officier Allemand qui avoit la direction de l'artillerie, ayant été maltraité par un des généraux, encloua les batteries, & ſe retira dans la place aſſiégée avec ceux de ſon corps (officiers & ſoldats) qui l'avoient aidé dans ſon projet, ou qui voulurent partager ſa déſertion.

Le lendemain matin, les Moskovites n'entendant plus leurs canons, & voyant leurs chefs agités courir çà & là en murmurant, ſe crurent trahis, & refuſerent de travailler.

PIERRE ne croyoit pas la diſcipline militaire aſſez bien affermie dans ſon camp pour s'y faire reſpecter; il n'oſa aigrir ſes troupes par une ſévérité à laquelle elles n'étoient pas encore accoutumées: il défendit qu'on employât le bâton pour les ramener à la tranchée. Cédant bientôt aux avis de ſes officiers, & principalement à ceux de l'amiral, il vit par lui-même l'impoſſibilité d'emporter la place, tant qu'il ne ſeroit pas maître de la mer: il renonça donc au ſiege pour ce moment,

bien décidé à prendre mieux ses mesures pour venir la campagne suivante réparer le mauvais succès de son entreprise.

L'ordre donné, on plia les tentes, les troupes se mirent en marche & souffrirent beaucoup des rigueurs de la saison avant d'arriver aux différens quartiers qu'on leur avoit assignés (23).

Nous avons vu dans le cours de cet ouvrage, que LE FORT fut le confident de tous les desseins de son maître : il eût manqué quelque chose à l'amitié dont ce monarque l'honoroit, s'il ne l'eût pas choisi également pour verser dans son sein ses peines & ses chagrins domestiques.

" PIERRE aimoit les femmes; mais il étoit peu fidele dans ses amours, soupçonneux, facile à prendre en aversion, violent dans les partis qu'il prenoit & implacable dans ses vengeances. L'impératrice EUDOXIE, qu'il avoit épousé en 1689, étoit belle; elle aimoit passionnément un époux dont la flamme

(23) Le général GORDON avoit perdu neuf pieces de canon & plusieurs drapeaux, LE FORT seul ramena tous les siens.

s'éteignoit après deux ans de mariage: la jalousie s'empara de son cœur. PIERRE étoit le seul coupable : EUDOXIE la devint par imprudence (24).

Les princes sont trop observés, pour que leurs amours puissent se dérober aux yeux de ceux qui les entourent. La passion de PIERRE pour une jeune Allemande, qui avoit autant d'esprit que de grace, devint bientôt trop vive, trop emportée, pour ne pas se trahir; d'ailleurs il n'étoit point fait à se modérer. Son épouse, qui étoit la plus intéressée à ce changement, ne fut pas la derniere à l'apprendre. La jalousie qu'elle en conçut fut si violente, qu'elle fit l'impossible pour détruire sa rivale dans le cœur de son mari. Au lieu de dissimuler son ressentiment, & de travailler à ramener le cœur de son époux & de son souverain par la douceur & la patience, elle oublia qu'il étoit son maître, & qu'il avoit le caractere violent: elle employa les reproches, les emportemens, qui ne firent que l'irriter davantage, & l'amener à un dégoût que chaque jour augmenta.

(24) LE CLERC, *ibidem*, *tome* 3, *pag*. 143 & *sequent*.

N'écoutant que ſa fureur jalouſe, & les mauvais conſeils, elle perdit pour toujours l'empire qu'elle auroit pu recouvrer ſur le cœur de ſon époux; car, quoique naturellement dur & impétueux, il fut le premier à excuſer, & même à reſpecter, en quelque ſorte, des emportemens qu'il n'attribua d'abord qu'à l'excès d'un amour tendre que les loix ſacrées du mariage autoriſoient dans ſon épouſe. Les favoris du TZAR furent regardés comme les ennemis de la TZARINE : elle les mit dans le cas de travailler à la perdre pour éviter ſa vengeance; elle ſaiſiſſoit toutes les occaſions qui ſe préſentoient pour les humilier en public & en particulier ".

Tout le monde connoît la fortune rapide, l'éclat & les malheurs de MENTCHICOFF. Après avoir vendu des petits pâtés dans les rues de Moskou, après avoir été domeſtique de l'amiral, il le remplaça dans l'eſprit du TZAR, dont il devint le favori. Du vivant même de ce grand homme, qui avoit été l'artiſan de ſa fortune, il avoit déjà beaucoup de crédit ſur PIERRE. " Il le ſuivoit par-tout, même dans le conſeil d'État; &, lorſqu'on y agitoit les affaires les plus importantes, il lui arrivoit

ſouvent de dire ſon avis d'une maniere ſi naïve & ſi plaiſante, qu'il ne manquoit jamais d'être agréable à ſon maître, ſans porter même ombrage au miniſtre ".

Ce fut ce même homme qui détermina le TZAR au parti violent qu'il méditoit contre l'impératrice; mais que juſqu'alors il n'avoit pas oſé manifeſter.

EUDOXIE avoit remarqué que MENTCHICOFF, pour s'attirer de plus en plus l'affection du TZAR, l'engageoit dans des partis contraires à la fidélité conjugale. Elle en reſſentit tout le chagrin & toute la douleur d'une épouſe jalouſe de ſes droits : elle lui en fit des reproches; celui-ci feignant de ne la point comprendre, ſe mit peu en peine de ſe juſtifier.

EUDOXIE ne pouvant retenir ſa colere : *Tu fais ſemblant*, lui dit-elle, *d'ignorer ce dont je te parle; je ſais que tu menes mon mari dans les lieux où tu vendois autrefois tes pâtés & tes gâteaux* (25).

Un homme parvenu eſt plus ſenſible aux reproches qui tombent ſur l'obſcu-

(25) CORBE & *Autor anonym. jam citatus.*

rité de sa naissance qu'à ce qui attaquoit son honneur. Le courtisan, piqué jusqu'au fond de l'ame, forma le dessein de perdre la TZARINE. Il y réussit par ce funeste ascendant qu'il commençoit à prendre sur l'esprit de PIERRE. Pendant qu'il étoit encore devant Asoph, il profita de l'absence & de l'éloignement de sa femme pour l'en dégoûter. Le monarque, entraîné par la séduction & encore plus par son amour pour la belle Allemande, forma le projet de la répudier, & LE FORT l'entretint dans cette résolution.

“ Pour faire réussir ce projet dangereux, il fut chargé de consulter secrétement les plus habiles théologiens de l'empire (26), dans l'espérance qu'ils trouveroient quelques nullités qui fourniroient au TZAR les moyens de rompre des nœuds qui lui étoient à charge. Mais, inébranlables dans leur devoir, ils eurent la louable fermeté de répondre que la religion orthodoxe ne permettoit pas ce divorce : ils déclarerent au favori qu'il n'y avoit qu'un acte d'autorité illégale qui pût arracher le

(26) LE CLERC, *ibidem*.

TZAR au joug qui lui étoit devenu insupportable ”.

Dans une circonstance à peu près semblable, les théologiens Anglois avoient été moins séveres pour HENRI VIII ; & cet acte d'une complaisance lâche & servile, après avoir fait couler des ruisseaux de sang dans toutes les villes d'Angleterre, avoit conduit l'infortuné STUART à l'échafaud.

LE FORT craignant que la jalousie & les intrigues de cette princesse, qui s'étoit déjà formé un parti puissant à la Cour, n'occasionnassent quelques révolutions nuisibles aux grands projets de son maître, le détermina à prononcer lui-même par un coup d'autorité la répudiation : PIERRE dépêcha un courier à LÉON NARESKIN son oncle, avec injonction de renfermer EUDOXIE dans un couvent, & de n'apporter aucun délai à remplir sa volonté.

C'est ainsi que la jalousie-chagrine provoqua la haine du TZAR, & fut cause de la répudiation d'une femme jeune, belle, vertueuse, estimable.

VOLTAIRE (comme le lui reproche fort bien M. DELAMOTRAYE) est le seul qui, sans aucun fondement, l'ait accusé d'adultere. La fortune s'étoit

servie de ses charmes pour l'élever sur le trône. Son inconstance changea le diadème contre un voile de religieuse. Elle ne sortit de son monastere que plus de trente ans après sous le regne de PIERRE II. ; mais je reviens à mon sujet.

L'Amiral avoit dirigé lui-même toute l'armée qui venoit de faire le siege d'Asoph. Au moment de sa retraite il ne l'avoit pas quittée pendant une marche de plus de trois semaines au milieu d'un désert affreux & couvert de neige : dans un passage difficile son cheval s'abattit, & le jetta sur une pierre aiguë qui lui meurtrit violemment le côté droit; cette chûte toute dangereuse qu'elle étoit ne l'empêcha point, à son arrivée dans la capitale, de travailler jours & nuits aux affaires de l'état, & plus particuliérement à la correspondance qu'il venoit d'établir entre sa Cour & celles de l'Europe. Il continua de donner les ordres les plus précis pour l'ouverture de la campagne prochaine & de veiller à l'éxécution des préparatifs nécessaires, puisqu'il étoit décidé qu'on reprendroit le siege d'Asoph.

Mais le tems ne passoit point assez

vîte. PIERRE brûloit du desir d'aller laver dans le sang des Turcs la honte de la derniere campagne. Vers la fin de Mars 1696 il se rendit à Voronitz. Les chantiers de cette place qui, à la voix de l'Amiral, avoient paru sortir des eaux, offroient déjà trente deux bâtimens (galeres ou brûlots) bientôt ils furent en mer, armés & approvisionnés.

L'Amiral, retardé par sa blessure où il s'étoit formé plusieurs abcès, s'y rendit un peu plus tard. Suivi des autres galeres & monté sur le vaisseau hollandois, il fit voile du côté d'Asoph où il reçut le TZAR sur son bord.

Les premieres opérations du siege commencerent le 12 Juin. L'amiral ne vouloit point qu'aucun des bâtimens qui pouvoient ravitailler la ville en descendant la riviere lui échappât, il fit construire deux forts à l'endroit où le Don se jette dans la mer Noire. Cette précaution lui valut la prise de dix huit galeres, d'un vaisseau chargé de munitions & de l'argent nécessaire pour le paiement d'un corps de six mille hommes qui devoit débarquer à trois lieues de la place, mais qui ne put ou n'osa descendre la riviere.

Cette heureuſe expédition augmenta l'ardeur des troupes, & leur inſpira la plus vive confiance dans un chef qu'ils croyoient envoyé du Ciel pour les délivrer de la tyrannie des Turcs. Les ennemis furent repouſſés avec perte dans toutes leurs ſorties; enfin la place ſerrée de toute part, battue par une artillerie formidable, bloquée par mer & par terre, n'ayant aucun eſpoir d'avoir du ſecours, n'oſa courir les riſques d'un aſſaut : elle capitula le 18 Juillet. La garniſon n'eut point les honneurs de la guerre, & les habitans, ayant livré le transfuge qui avoit fait échouer la premiere expédition, eurent la liberté de ſortir avec ce qu'ils pourroient emporter avec eux.

Le neveu de l'amiral étoit reſté à Moskou; ſon oncle lui dépêcha ſur-le-champ un courier pour lui porter l'heureuſe nouvelle de la priſe d'Aſoph. Cette victoire fut célébrée, comme elle devoit l'être, par un peuple qui commençoit à partager la gloire & l'enthouſiaſme de ſon Souverain : le jeune LE FORT, pour la célébrer d'une maniere diſtinguée, donna une fête à toute la Cour dans le palais de ſon oncle (27).

(27) Ce jeune homme avoit ſuivi ſon oncle au premier ſiege : l'amiral l'avoit laiſſé dans la capitale pendant la ſeconde expédition, afin qu'il veillât à l'exécution des ordres qu'il lui feroit paſſer, & pour faire les préparatifs de ſon voyage à la Chine où il devoit aller en qualité d'ambaſſadeur extraordinaire.

"PIERRE vainqueur d'Aſoph, le couvrit par des forts, & y fit creuſer un port capable de contenir les plus gros vaiſſeaux. Il laiſſa devant la place trente-deux ſaïques armés; il prépara tout pour former contre les Turcs une flotte de neuf vaiſſeaux de ſoixante piéces de canon, & de quarante-un portant depuis trente juſqu'à cinquante piéces d'artillerie (28).

Non content de ſa victoire & voulant accoutumer ſon peuple à la gloire comme aux travaux, il voulut donner à ſes ſujets le ſpectacle pompeux d'un triomphe dans le goût de celui des Romains : il fit entrer ſon armée dans Moskou ſous des arcs de triomphe; l'Amiral LE FORT, le maréchal KEMERETOFF, les généraux GORDON & SCHEIM, les autres officiers-généraux & tous ceux qui s'étoient diſtingués au ſiege, avoient la tête ornée d'une couronne, & précé-

(28) LE CLERC, *ibidem*, pag. 139.

doient le souverain qui se trouvoit sans distinction à son rang de colonel, & qui sembloit n'être-là que pour orner le triomphe de ses généraux : mais cette modestie honore bien plus que la victoire. C'est par cet exemple unique qu'il vouloit faire sentir à toute la noblesse, qu'il faut mériter les grades militaires pour en jouir.

Enfin, en cherchant à élever l'ame & le courage de ses sujets par le spectacle des honneurs, il leur faisoit en même tems connoître ce que les lâches & les traitres avoient à redouter de sa justice. Ce *Jacob* qui l'avoit trahi fermoit la marche du triomphe dans un chariot entre deux hommes qui le frappoient de verges : on avoit dressé devant lui une potence à laquelle il fut attaché après avoir souffert le supplice de la roue „.

La fatigue du siege avoit considérablement altéré la santé de l'amiral ; ses plaies s'étoient rouvertes : quand il fut question de regagner la capitale, il n'avoit pu souffrir le cheval ni le carrosse ; il avoit descendu le Don sur un bateau, & s'étoit jeté dans un traîneau pour arriver à Moskou : il y avoit partagé avec ses collegues les honneurs d'un triom-

phe qui dût donner à ce peuple encore barbare une idée de ceux des maîtres du monde lorsqu'ils montoient au capitole traînant à leur suite des rois vaincus & détrônés.

PIERRE pour lui faire connoître qu'il lui attribuoit presque toute la gloire de la prise d'Asoph, le nomma vice-roi du grand duché de Nowogorod, lui donna en toute propriété plusieurs villages, une immense portion de terre à deux lieues de Moskou avec deux cent esclaves pour les cultiver ; il ajouta à tous ces dons celui d'un grand nombre de pieces d'étoffes brochées, des fourrures magnifiques & un vase d'or de grand prix où le nom de Sa Majesté étoit gravé (29).

Au sein des fêtes & des réjouissances qui se renouvellerent chaque jour pen-

---

(29) Un réfugié françois qui se trouvoit alors à Moskou fit à sa louange les vers suivans :

Genéve est mon berceau, la gloire fut mon guide ;
Je la suivis par-tout, au milieu des hasards.
Asoph a vu de près mon courage intrépide,
Et mon zèle a su plaire au plus grand des Césars.

dant deux mois, Sa Majesté & son conseil (dont LE FORT étoit président) s'assembloient tous les jours & ne s'occupoient pas moins sérieusement de nouveaux projets pour la campagne suivante. La prise d'Asoph n'étoit rien, il falloit la conserver, se rendre maître de la ville de Précop, capitale de la Crimée, & de quelques autres places. L'amiral ne voyoit pas d'autres moyens pour s'assurer les passages de Constantinople à Moskou, & pour faciliter le négoce de la Perse & du Levant. En conséquence, dans une de ces assemblées où les intérêts de la cour étoient examinés & pesés avec soin, où tout se régloit par la pluralité des suffrages, il fut décidé après l'ouverture qu'en fit l'amiral, qu'on augmenteroit le nombre des vaisseaux qui devoient assurer la navigation de la mer noire, qu'on attireroit en Moscovie des officiers expérimentés dans la marine, deux choses importantes dont jusqu'alors on ne s'étoit point ou peu occupé : en outre, qu'on tiendroit deux armées sur pied, l'une en Crimée, l'autre aux environs d'Asoph; que cette ville seroit toujours défendue par une garnison de dix mille hommes; enfin, qu'on enverroit dans toutes les cours

de l'Europe une ambassade extraordinaire pour découvrir & pour apprendre tout ce qui pourroit servir ou mettre un obstacle aux projets de la cour Impériale.

En conséquence de cette décision du conseil, LE FORT fit la revue de son régiment, & choisit parmi la noblesse qui le composoit, ceux qui lui parurent les plus capables : il y joignit quelques-uns des jeunes officiers attachés au service du TZAR IVAN, frere de PIERRE qui venoit de mourir; soixante furent envoyés à Venise & dans les autres ports de l'Italie; quarante en Angleterre & en Hollande pour y apprendre la construction des vaisseaux, & en général tout ce qui concerne la marine; d'autres enfin furent répandus dans les différentes places ou écoles de l'Europe pour s'instruire à fonds dans l'étude du génie & de l'artillerie, avec ordre de ne penser à revenir à Moskou que quand ils auroient acquis les connoissances nécessaires pour être en état d'instruire eux-mêmes leurs compatriotes.

Des projets si utiles & si sensés n'étoient point universellement goûtés par tous les corps de l'Etat. PIERRE vouloit tirer ses sujets de l'ignorance & leur

donner un rang distingué dans l'Europe : il trouva des obstacles.

Le clergé, dont l'influence a toujours été grande chez les peuples policés comme chez ceux qui ne l'étoient pas; le clergé, dont le pouvoir absolu & despotique balança dans des siecles barbares celui des princes les plus légitimes; le clergé enfin, qui, pour se rendre nécessaire aux nations, interpreta souvent les volontés du Très-Haut, se chargea aussi d'interprèter celles d'un peuple qui n'étoit peut-être point encore assez préparé pour connoître & sentir tout le bien qu'on vouloit lui faire.

La superstition s'alarma de la communication avec les étrangers qui professoient un autre culte; les prêtres étayoient la superstition & la prévention des Boyaris de l'autorité des livres saints; & les autres Moskovites disoient, d'après l'ignorance qui leur étoit si chere : *Nous sommes bien comme nous sommes, nous ne voulons pas être mieux que nos peres* (30).

Ces murmures pénétrerent jusqu'au fond du cloître de SOPHIE; elle avoit trouvé moyen de corrompre ses gardes,

(30) LE CLERC, *ibidem*, T. III, p. 148.

ou peut-être l'indulgence de son frere avoit empêché qu'on la surveillât d'assez près pour n'avoir aucune communication avec les anciens fauteurs de ses premieres intrigues.

„ On l'accuse d'avoir entretenu des liaisons secretes avec des Boyaris. Une vieille femme étoit l'instrument de ses intrigues, sans exciter le moindre soupçon; elle couvroit sa trame des haillons de la misere & du masque de l'imbécillité : c'étoit par son moyen que SOPHIE étoit informée des innovations du TZAR. Elle commença par gagner les Popes, qui insinuerent au peuple que le TZAR outrageoit la religion en faisant passer les enfans de ses sujets dans les pays étrangers. Il n'en falloit pas tant pour échauffer les esprits. Les Streltsis s'offençoient de la préférence qu'on donnoit aux soldats étrangers sur eux : leurs officiers approuvoient ces murmures. La princesse, instruite de tout, souffle le feu, promet des récompenses : on s'assemble, on délibère; on décide qu'il faut assassiner le TZAR „.

Tout étoit réglé pour ce parricide : les conjurés devoient mettre le feu à un quartier du Kremlin. Le TZAR, qui dans ces sortes d'occasions se mettoit

parmi la foule & travailloit lui-même à éteindre le feu, ne pouvoit échapper aux conjurés (31). Le jour fixé pour cet horrible attentat étoit proche, lorsque deux capitaines (qui étoient du complot) ne pouvant résister aux remords de leur conscience, vinrent trouver le TZAR chez le général LE FORT, & lui découvrirent le danger qui menaçoit sa personne sacrée. PIERRE leur pardonna : il s'en servit pour faire arrèter les conjurés; leurs membres furent cloués à une colonne qu'il fit ériger au milieu du Kremlin. Ne voulant point remonter à la source de ce complot, & craignant de trouver sa perfide sœur trop coupable, il se contenta de la faire resserrer davantage, & d'ordonner qu'on examinât avec plus d'attention ceux qui entroient ou sortoient du monastere où elle étoit enfermée.

Quand cet orage fut dissipé, & le bon ordre rétabli, notre illustre Monarque ne pensa plus qu'à exécuter le grand voyage qu'il avoit projeté depuis quelque

(31) Aut. anonym. Histoire de PIERRE, pag. 58.

que tems. Pour assurer de plus en plus l'intérieur de son royaume par l'éloignement des Streltsis, il les dispersa dans les différentes villes de ses Etats, dont il avoit remis la régence à son oncle LÉON NARESKIN, aux princes BORRIS, GALITZIN & au Boyari PROCOROFSKI. Le général GORDON eut le commandement des troupes destinées à la garde de Moskou.

Les choses ainsi disposées, le tems de son départ fut fixé au mois de Mars 1697 : il vouloit faire ce voyage avec fruit; pour n'être point accablé du cérémonial qui poursuit & importune les rois jusques dans l'intérieur de leur palais, & qui les empêche souvent de connoître combien il est heureux d'être vraiment homme, il résolut de garder l'incognito; il se mit à la suite des trois Ambassadeurs : c'étoient l'Amiral LE FORT, le Boyard ALEXIS GOLOVIN & le secrétaire d'Etat VOZNITSIN; quatre premiers secretaires, douze gentilshommes, deux pages pour chaque ambassadeur, cinquante gardes avec leurs officiers composoient la suite principale de cette ambassade : il y avoit en tout deux cent personnes. Le TZAR se reservant pour tous domestiques un va-

let-de-chambre, un homme de livrée & un nain, se confondoit dans la foule (32).

Tout le monde connoît l'histoire de cette fameuse ambassade. *C'étoit une chose inouïe*, dit VOLTAIRE, *qu'un roi de vingt-cinq ans, qui abandonnoit ses royaumes pour mieux régner.*

M. LEVEQUE est le seul écrivain qui l'ait improuvé. Tous les gens sensés auront de la peine à se rendre à son avis; & ce seul trait, dans la vie de PIERRE, auroit suffi pour l'immortaliser, & pour lui assurer parmi les souverains le rang que la postérité lui a conservé.

Le plan de cet ouvrage m'empèche de suivre pas-à-pas nos illustres voyageurs: d'ailleurs ce morceau de l'histoire de Russie a été traité par tant de plumes savantes.... Je ne présente à mes lecteurs que ce qui intéresse personnellement M. LE FORT: il fut dans toutes les cours ce qu'il avoit été à celle de Moskou, le premier homme d'état, l'ami & le confident de son prince.

PIERRE n'étoit point au fait des usa-

(32) Le neveu de l'amiral au lieu d'aller à Pékin, fut le secrétaire général de cette ambassade.

ges européens; il ne fit jamais rien sans le consulter: c'est à lui seul qu'il confia le désagrément que lui attira, de la part du gouverneur de Riga, l'imprudence ou l'indiscrétion de quelques jeunes ingénieurs qui avoient voulu en dessiner les fortifications. *On ne veut pas*, lui dit-il avec chagrin, *que je voie les fortifications de Riga; j'espere un jour les voir plus à mon aise, & refuser au Roi de Suéde ce que* DAHLBERG *me refuse aujourd'hui.*

Arrivé ensuite à Konisberg, il y fut magnifiquement reçu & traité par l'électeur de Brandebourg; de-là traversant les états de ce Prince, il s'arrêta dans le voisinage de Berlin pour célébrer le jour de la naissance de l'électeur. Il donna un grand repas à cette occasion, & voulut que chacun des convives vuidât un flacon de vin, contenant quatre pots, à la santé du Prince. Il n'étoit pas encore assez instruit dans l'histoire ancienne, pour savoir qu'une pareille gaieté avoit coûté la vie au vainqueur de Darius.

Le grand chancelier s'excusa sur l'état de sa santé, qui ne lui permettoit pas une pareille débauche. Le TZAR croyant qu'il la devoit sacrifier pour boire celle

de son maître, s'emporta contre lui, le prit par le bras, le fit sortir de la salle, & envoya un courier à l'électeur pour se plaindre de l'insolence du ministre.

Rendu à lui même quelques heures après, regrettant de l'avoir ainsi traité & ne sachant d'abord à qui imputer un acte de démence dont il étoit seul coupable, il courut sur son favori l'épée à la main, & voulut le tuer.

Le Fort avoit employé tout le crédit que l'amitié devoir lui donner sur son maître : il n'avoit pu réussir à excuser le chancelier, ni à retenir le courier qu'on avoit dépèché à l'électeur. Peu épouvanté de l'air menaçant du Tzar, il s'arrête devant lui, ouvre son juste-au-corps, découvre sa poitrine, & lui dit avec beaucoup de sang froid : *Qu'il pouvoit le tuer, que la mort seule pouvoit mettre fin au chagrin qu'il avoit continuellement pour son service.* Pierre étonné de sa fermeté, rougit d'avoir outragé un homme qui l'avoit si bien servi, lui saute au col, & l'embrasse.

Les courtisans qui accompagnoient le Tzar, & qui étoient présens à cette scène, étonnés de la fermeté & des vives réparties de l'amiral, ne pouvoient ajouter foi aux regrets de leur souve-

rain ; ils croyoient déja le favori perdu & disgracié, & cherchoient à s'éloigner de lui. Le monarque, dévinant ce qui se passoit dans leur ame, pour leur montrer la sincérité de ses protestations, leur fit une vive reprimande, en ajoutant que si quelqu'un d'eux, ou qui que ce fût de ses sujets, étoit assez hardi pour causer le moindre chagrin à Le Fort, il le feroit mourir.

L'historien anonyme que nous avons cité, & qui n'a, pour ainsi dire, fait que traduire le journal de Corbe, raconte cette aventure d'une autre maniere : il la recule d'un an, & en place la scène en Moskovie.

„ A la suite d'un repas où l'on avoit bu largement, dit-il, on vint à parler de troupes & de discipline, un des convives ajoutant que, pour avoir de bons officiers, il ne falloit avoir égard qu'au mérite & à l'ancienneté : Cela est vrai, repartit le Tzar, & c'est une maxime que j'ai voulu établir lorsque je me suis fait tambour dans la compagnie de Le Fort ; mais, ajouta-t-il, en jettant un regard terrible sur le général Scheim qui étoit vis-à-vis de lui, je sais qu'au mépris de mes intentions & de mes ordres quelques uns de mes généraux ven-

dent les emplois vacans dans leur régiment, & font un trafic d'un bien qui n'eſt dû qu'à la vertu.

SCHEIM demanda au TZAR qui étoient ces généraux; c'eſt toi le premier, répondit ce prince, oui toi-même : & là-deſſus tirant ſon ſabre, il commença à frapper ſur la table d'une maniere à faire trembler tous les aſſiſtans. Je veux t'exterminer toi & ton régiment, diſoit-il en parlant à SCHEIM : j'ai la liſte de tous les emplois que tu y as mis à l'encan, & cette épée me fera raiſon de ton indigne conduite. Quelques Boyaris voulurent excuſer le général SCHEIM; mais le TZAR n'écoutant que ſon courroux, qui quoique juſte devenoit exceſſif, trouva cela ſi mauvais qu'il commença à frapper à droite & à gauche ſans diſtinction. Le prince ROMADONOWSCHI eut un doigt coupé, un autre Boyari reçut une légere bleſſure à la tête, le Dumnoi MIKITIM MOSCIWITZ eut un coup de revers qui le bleſſa légérement à la main. Le malheureux SCHEIM alloit payer de ſa tête les emplois vendus, lorſque le général LE FORT, le ſeul qui oſa réſiſter au TZAR dans ces occaſions, lui ſaiſit la main qu'il tenoit déjà levée

pour couper la tête à SCHEIM, & la retint (33).

Le TZAR enflammé de colere, & ne connoiſſant preſque plus perſonne, repouſſa LE FORT, & le bleſſa d'un coup de ſabre. LE FORT ſans ſe troubler, & ſachant combien ſon jeune maître revenoit de ſes ſortes d'emportemens lorſqu'on le rappelloit aux ſentiment d'honneur & de gloire qui doivent être le partage des grands princes, lui repréſenta qu'il étoit peu digne d'un héros, d'un réformateur, de ne pouvoir mettre des bornes à ſa colere „.

Quoi qu'il en ſoit, les ambaſſadeurs étant arrivés à Dantzick s'embarquerent peu après pour Hambourg : le ſouverain brûloit d'arriver en Hollande; c'étoit à Sardam, ſous le nom de BAAS PETTER (maître PIERRE) que dépouillé du diadême, armé d'une hache & d'une équerre, il devoit donner à tout

---

(33) *Ictus longe funeſtior parabatur in* CAMPI DUCEM (le général SCHEIM) *qui procul dubio ſuo in ſanguine fuſus* TZARREÆ *dexteræ ſuccubuiſſet niſi Generalis* LE FORT, (*cui pene ſoli id licebat*) *amplexu ſtringens manum retraxiſſet à vulnere.* CORB. *ibidem.* page 72.

l'Univers le ſpectacle de la véritable grandeur, une leçon ſublime aux rois, & l'exemple d'un dévouement auquel nous refuſerions d'ajouter fois ſi l'époque en étoit plus éloignée de notre ſiécle.

Les faſtes des anciens conquérans nous offrent des princes parcourant le monde à la tête de leurs armées, des guerriers dont les victoires furent cimentées du plus pur ſang des nations; ici c'eſt un roi qui, pour devenir le légiſlateur & le pere de ſes peuples, veut tout voir par lui-même, pour mieux faire ſervir à ſa propre gloire les fautes des autres. C'eſt un héros enfin qui ne deſcend du trône que pour paroître plus grand lorſqu'il y remontera.

Les hollandois ont conſervé la maiſon ou plutôt la chaumiere qu'il avoit louée près des chantiers de l'amirauté d'Amſterdam, & ſous laquelle, après ſes travaux aſſidus & pénibles, il venoit prendre quelques momens de repos, ou converſer avec ſon favori: on l'appela depuis *Worſtenburg* (château du prince); on y montroit un bois de lit & un bain qu'il avoit travaillés lui-même.

Cette maiſon ſubſiſte encore aujourd'hui: elle fut viſitée de nos jours par

un prince de ſa race, par le fils de l'immortelle CATHERINE. Ce jeune héros, à l'exemple de ſon aïeul, voyagea dans les différentes cours de l'Europe, & ſe montra par-tout le digne rejetton d'un ſang ſi précieux & ſi cher aux Moskovites, le digne fils d'une princeſſe, que ſes grandes qualités ont déja placé à côté des plus grands rois (34).

PIERRE eut une entrevue à Utrech avec le roi GUILLAUME (35): il trouva à la Haye les plénipotentiaires des ſouverains de l'Europe pour la paix de Riswick. Ayant laiſſé enſuite l'amiral à Amſterdam, il paſſa en Angleterre.

Il ne ſe fit ſuivre que par dix perſonnes. Au moment de ſon départ il monta dans la chambre de LE FORT: il le trouva travaillant à ſes dépêches;

---

(34) Nous l'avons vu en France ſuivi de ſon auguſte compagne; & ces illuſtres époux, affables, doux & modeſtes, viſiterent nos académies, nos atteliers, nos manufactures, ne manifeſtant leur grandeur que par des actes de bienfaiſance, & laiſſant par-tout des marques de cette bonté qui fait le plus bel appanage des ſouverains.

(35) LE FORT étoit ſeul avec ces deux monarques.

il l'embraſſa, lui fit ſes adieux. Ils ne ſe quitterent qu'après avoir verſé des larmes, ſans que la préſence du Bourguemeſtre Wuiſten & de pluſieurs autres hollandois, les empêchât de manifeſter la douleur réciproque qu'ils éprouvoient au moment de leur ſéparation.

C'eſt dans la ville de Londres qu'il reçut les hommages d'un frere & d'un autre neveu de ſon favori (1698) : il les admit à ſa table, but avec eux à la ſanté de ſon amiral, fit des armes avec le jeune homme, & après leur avoir donné une fête ſur la Tamiſe, il les renvoya en Hollande. Il les revit de nouveau à ſon paſſage, & quitta enfin Amſterdam pour prendre le chemin de Vienne, dans le même moment que le jeune LE FORT quittoit Geneve, pour aller attendre ſon pere à Ratisbonne.

Il étoit de la deſtinée du TZAR de ne pouvoir quitter ſes états ſans fournir une occaſion aux mécontens de prendre les armes. La révolte de SOPHIE après le ſiege d'Aſoph n'avoit pas été difficile à appaiſer; il n'avoit fait que paroître, tout avoit fléchi devant lui.

Le même jour qu'il ſe diſpoſoit à quitter la cour de LÉOPOLD pour paſ-

ſer à Veniſe, il reçut un courier qui lui annonçoit une nouvelle révolution. Le feu de la premiere révolte qu'il avoit ſi heureuſement calmé avant ſon départ étoit mal éteint : les Streltſis armés pour la troiſieme fois en faveur de SOPHIE, vouloient l'arracher de ſon monaſtere & la remettre ſur le trône.

Les généraux SCHEIM & GORDON, au moment même qu'on députoit le courier à l'empereur, étoient ſortis de Moskou à la tête de toutes les troupes, pour marcher à la rencontre des révoltés.

Le TZAR à l'ouverture de ſes dépêches, ſentant tout le danger où étoit ſes états, ſe jetta dans les bras de ſon favori, en criant : FRANÇOIS JACOBEVITZ *apprends-moi le moyen de me rendre bientôt à Moskou pour châtier l'inſolence de mes Streltſis. Je te jure qu'aucun des coupables n'échappera à ma vengeance* (36). LE FORT lui conſeilla de faire diligence : ils partirent ſur-le-

---

(36) FRANCISCE JACOWEIDES *modum ſuggere quo brevi temporis ſpatio per viarum compendia Moſcuam attingere....... Nemo abibit impunis.* CORBE pag. 164.

champ, & arriverent au bout de quatre ſemaines (le 4 Septembre) à Moskou.

Sa préſence acheva de calmer les eſprits; la plus grande partie des rebelles avoit été déſarmée par ſes généraux. Il fit inſtruire leur proces : convaincu intérieurement que SOPHIE étoit la ſource de ces nouveaux troubles, il penſa (dit-on) ſérieuſement à la faire mourir ; alléguant pour ſe juſtifier l'exemple d'ELISABETH, qui fit trancher la tête à la reine d'Ecoſſe ſa proche parente.

M. LE FORT, le ſeul qui oſa ou qui ſut lui donner des leçons ſur la véritable gloire, par ſa modération & par ſa douceur lui épargna un crime. Ce même homme, qui aura peut-être paru foible ou injuſte lorſqu'il condamna l'impératrice, nous prouve aujourd'hui qu'il ſe porta à cet acte de ſévérité moins par complaiſance pour ſon maître, que pour appaiſer les factions qui pouvoient naître de la diſcorde de la famille impériale. PIERRE, en cette occaſion ayant obtenu ſon aveu, prononça le divorce : ce fut auſſi par ſes conſeils qu'il ſe décida à faire grace à ſa coupable ſœur.

Il eut beau ſe plaindre qu'elle avoit conſpiré contre ſa vie avant qu'elle eût atteint l'âge de quatorze ans. *N'importe*, repliqua le favori, VOTRE MAJESTÉ *ne doit pas la faire mourir ; à moins* SIRE, *que votre vengeance ne vous ſoit plus chere que votre gloire : c'eſt à faire aux Turcs à tremper leurs mains dans le ſang de leurs freres ; mais un prince chrétien doit avoir d'autres ſentimens.* Le TZAR pardonna à SOPHIE : il ſe contenta de lui faire les reproches les plus ſanglans, qui ſe terminerent par des larmes de part & d'autre. SOPHIE employa toute ſon éloquence pour ſe juſtifier, & peu s'en fallut que ſon frere ne la crût innocente. Au ſortir du monaſtere où il avoit été lui faire cette étrange viſite, il ne put s'empêcher de dire à LE FORT qu'elle avoit un grand génie, & que c'étoit ſeulement dommage qu'elle fût ſi méchante.

Cependant les rues de Moskou ruiſſeloient du ſang des coupables; on ne voyoit que des potences, des bûchers, des échafauds : l'empereur lui-même & ſes courtiſans tranchoient les têtes; LE FORT & le baron de BLUMBERG avoient été diſpenſés de cet horrible

ministere (37) (l'amiral avoit d'autres moyens pour témoigner ſon attachement & ſa fidélité à ſon maître) : enfin plus de quinze cent gibets plantés autour des murs de la ville offroient les cadavres d'autant de victimes.

Ce qui avoit le plus irrité le ſouverain, c'eſt qu'un des Strelzis, auquel on donnoit le knout (38), ayant prié qu'on ſuſpendit les tortures pour qu'il pût révéler ce qu'il ſavoit, avoua qu'il avoit effectivement trempé dans le deſſein de détrôner le TZAR; mais que le général LE FORT en étoit cauſe. Là-deſſus le TZAR lui demanda s'il connoiſſoit ce général. Il répondit que non, qu'il ne l'avoit même jamais vu; mais qu'il s'en étoit tenu à ce qu'on en avoit publié dans certaines lettres, ſavoir qu'il étoit l'auteur du voyage entrepris par Sa Majeſté Tzarienne chez les étrangers, & qu'il n'avoit pas cru devoir ré-

(37) *Ad idem lictoris officium cum Barone* DE BLUMBERG *Generalis* LE FORT *invitabatur; ſed excuſantes, id domi ſuæ moris non eſſe auditi ſunt.* CORBE ibidem.

(38) C'eſt une eſpece de queſtion qu'on emploie en Ruſſie pour avoir l'aveu des coupables.

voquer en doute ce que tant de monde aſſuroit, encore moins s'oppoſer au deſſein de ſes camarades. Sur quoi le TZAR le condamna au ſupplice de la roue, pour avoir dit que LE FORT avoit donné lieu à la rébellion, en conſeillant au TZAR d'aller dans les pays étrangers (39).

Tous les hiſtoriens s'accordent à nous dire qu'on ſut par l'aveu des chefs de ces factieux, que leur deſſein étoit d'exterminer tous les étrangers, de s'emparer de Moskou, d'y mettre tout à feu & à ſang, de faire main baſſe ſur les Boyaris pour attirer la populace dans leur parti; que les Poppes devoient faire marcher devant les conjurés l'image de la Vierge & celle de St. Nicolas pour donner un air de religion à leur révolte; qu'ils auroient répandu des billets partout, pour faire courir le bruit que le TZAR étoit mort dans ſon voyage, entrepris par les pernicieux deſſeins des allemands; qu'ils auroient élevé à l'autorité ſuprême la princeſſe SOPHIE, en

(39) *Rotâ fregi mandavit* TZARUS, *potiſſimum quod Generalem* LE FORT *profectionis auctorem dicere auſus eſt.* CORBE pag. 84.

attendant que le TZAROWITZ eût été en âge de gouverner; qu'enfin ils avoient résolu de tirer BASILE GALITZIN du lieu de son exil, pour le mettre à la tête des armées.

Le favori alors craignant que l'effusion de tant de sang n'accoutumât son prince à verser indistinctement celui de ses autres sujets, lui représenta avec beaucoup de fermeté qu'un souverain devoit punir le crime, mais non jeter le désespoir dans l'ame des criminels; que l'un étoit une suite de la justice, & l'autre un acte de cruauté.

Le monarque pénétré de cette juste remontrance, fit cesser toutes les exécutions (1699).

Le corps des Streltsis fut entiérement détruit: les plus mutins ayant été envoyés en Sibérie, on incorpora les autres dans les nouveaux régimens. Tel fut le sort de cette soldatesque effrénée pour qui rien n'avoit été sacré, & qui sembloit avoir mis toute sa gloire à s'opposer aux grands desseins de ses maîtres.

PIERRE rendu à lui-même, & revenu du trouble où avoit dû nécessairement le jeter une révolution qui lui avoit fait tant verser de sang, quitta sa capitale pour aller à Voronitz veiller à

la construction & à l'armement d'une flotte, & donner à ses sujets un nouvel exemple de la subordination qu'il exigeoit de chacun d'eux. Ils l'avoient vu tambour dans la compagnie de LE FORT; il va leur montrer qu'il vouloit de même passer par tous les grades de la marine, pour se mettre en état de commander un jour ses armées navales.

„ Pendant son séjour en Hollande il avoit pris en affection un Sardamois nommé MUS, & l'avoit fait venir en Russie. Ce MUS étoit un habile marin; il aida le TZAR à construire un vaisseau de guerre à la hollandoise, & ce prince l'en fit capitaine (40). Ce fut sur ce vaisseau presque tout bâti de ses propres mains, que PIERRE voulut passer par les emplois les plus vils de la marine. Il demanda à MUS quel étoit l'office le plus bas sur un navire? Le capitaine lui repartit que c'étoit celui de mousse. *Eh bien*, poursuivit le TZAR, *je veux te servir aujourd'hui de mousse.* En même tems il grimpe au haut d'un mât pour en détacher une corde. MUS, étonné de cette action, trembloit de

---

(40) CORBE & *auctor anonym.*

frayeur que le monarque ne fût renversé dans la mer ; car le vent étoit violent, & auroit pu facilement le faire tomber si PIERRE eût été moins adroit & moins fort. Il redescendit sans autre mal que d'avoir fait grand peur au capitaine. Celui ci se rassura, commanda au TZAR de lui allumer sa pipe, de lui verser du brandevin, & de faire en un mot toutes les autres fonctions de mousse „.

Pendant ce tems-là les fatigues du corps & de l'esprit continuoient à ruiner la santé du général. Quoiqu'il sentît une grande pesanteur, & des douleurs très-vives à l'endroit de ses premieres plaies, il n'avoit pas suspendu ses travaux : une inflammation & une fievre chaude lui étant survenues, il mourut le 12 Mars à l'âge de quarante-six ans.

La route de Voronitz à Moskou avoit été couverte par les couriers du TZAR du moment qu'il avoit appris la maladie de son favori.

A la nouvelle de sa mort il pensa s'évanouir. *Hélas!* s'écria-t-il, *je perds le meilleur de mes amis, & cela dans un tems où j'avois plus besoin de lui que jamais. Il est mort ce serviteur fidele, à qui*

me confierai-je présentement (41)? Ses soupirs & ses larmes l'empêcherent d'en dire davantage. Il partit sur-le champ pour Moskou : en y arrivant il ne voulut d'abord voir personne, se contentant d'ordonner qu'on disposât tout pour faire une pompe funébre conforme à la dignité & au mérite du défunt ; ce qui fut exécuté de la maniere suivante.

La marche fut ouverte par les trois régimens de la marine, chacun de deux mille cinq cent hommes, & précédés de neuf joueurs de flûte douce qui touchoient des airs lugubres : il y avoit six hommes à chaque rang ; tous les officiers avoient une écharpe noire, & un nœud de ruban noir à leurs piques ; les caisses couvertes de noir, & les drapeaux avec une longue banderole traînante. Le TZAR *étoit à la tête, la pique à la main, vêtu de deuil avec un crêpe & une écharpe noire. On*

---

(41) *Confirmabant qui* TZARO *adstiterant dùm obitûs nuntium accepisset, non secus quàm si parentis mors nunciata esset, crebris editis gemitibus lacrymisque obortis, in hæc verba erupisse :* Jam fidum hominem non habeo ; hic solus fidelis erat, cui me deinceps concredere potero. CORBE pag. 122.

portoit devant Sa Majesté le grand drapeau où sont ses armes : on voyoit ensuite un colonel avec le bâton de commandement, deux trompettes, deux haut-bois, deux timbaliers, deux autres trompettes, tous à cheval & dans le silence; deux chevaux de parade richement harnachés, un général-major qui précédoit les marques d'honneur du défunt; savoir, un étendard de triomphe avec ses armes en or sur un fonds cramoisi, & une écharpe orangée traînante, les éperons d'or, les gants à franges d'or, l'épée, le bâton du régiment, le casque, toutes ces pieces portées sur des carreaux de velours noir, broderies d'argent; l'écu du général avec ses armes; un cheval caparaçonné de deuil; un étendard de campagne avec des banderoles noires pendantes; un homme à cheval armé de toutes pieces, tenant un sabre nud la garde haute; le pavillon d'amiral porté par deux capitaines de marine, avec des écharpes noires traînantes; quatre généraux-majors & quatre colonels, tous en grand deuil. Tous les écoliers des colleges & écoles publiques avec leurs régens. Cinq ministres protestans; savoir trois réformés & deux de la confession d'Augsbourg, précédoient immédiatement le corps qui étoit dans un cercueil couvert

de velours noir, avec des galons & longues franges d'or, & garni de tous côtés de plaques d'argent avec les armes du défunt. Il étoit porté par vingt-huit colonels qui se relayoient de quart d'heure en quart d'heure. Après le corps, venoit M. PIERRE LE FORT *en manteau long à queue traînante, accompagné des envoyés extraordinaires de l'empereur & de Brandebourg, & suivi de quatre pages : c'est le neveu du général, fils de* M. LE FORT, *syndic de la ville de Geneve, où se trouve présentement le fils du défunt général. Tous les généraux marchoient ensuite, avec vingt-quatre des premiers princes & ducs, suivis des principaux officiers & capitaines de la marine, des résidens de Suede, de Danemarck, de Brandebourg, &c. & de la principale noblesse de l'Empire, tous en manteaux noirs traînans. Après eux marchoit Madame la générale* LE FORT, *veuve du défunt, soutenue par deux des plus anciens généraux, & accompagnée de vingt-quatre des principales dames & demoiselles, que des seigneurs conduisoient, toutes en grand deuil* (42).

---

(42) Extrait de la Gazette des Etats de

« La marche étoit fermée par les domestiques du défunt, suivis d'une foule de spectateurs que la nouveauté avoit attirés ; car avant PIERRE-LE-GRAND les Russes n'avoient jamais vu de pareille pompe : ils enterroient leurs souverains même sans bruit & sans cérémonie ; mais PIERRE vouloit montrer à ses sujets que sous son regne l'homme de mérite devoit s'attendre à se voir honoré même après sa mort.

Le corps fut d'abord porté à l'église réformée, où M. STUMPHIUS prononça l'oraison funebre, après laquelle on le transféra au lieu où il devoit être enterré dans le même ordre qu'auparavant ; mais cet ordre fut bientôt dérangé par la vanité des Boyaris. Ils trouvoient mauvais que les ambassadeurs les précédassent ; & sans avoir égard ni aux bienséances ni à ce que le TZAR pourroit penser, ils prirent hardiment le pas, & furent suivis même de plusieurs personnes de basse condition, à qui il ne convenoit nullement de le disputer aux ambassadeurs. Lorsqu'on fut

---

Hollande & de West-frise, du jeudi 30 Avril 1699.

arrivé au lieu de la sépulture, le TZAR s'arrêta, & jetant les yeux sur le convoi, il remarqua qu'on avoit changé l'arrangement, & que les Russes précédoient les ministres étrangers. Ce monarque demanda au neveu du défunt qui avoit troublé l'ordre du convoi? LE FORT se prosterna à terre, n'osant dire ouvertement sa pensée, de peur de se faire des ennemis : mais le TZAR lui ordonnant en termes exprès de parler, il répondit que c'étoient les Boyaris. PIERRE en fut dans une colere extrême ; néanmoins il dissimula, le lieu n'étant pas propre à châtier la hardiesse de ces messieurs. Il se contenta de dire à LE FORT : *Ce sont des chiens, & non mes Boyaris.* Le général CZÉRÉMETOF fut le seul qui resta derriere les ministres étrangers.

Cependant on procédoit à l'enterrement de M. LE FORT. Le TZAR, fondant en larmes, fit découvrir le cercueil & donna le dernier baiser au défunt en présence de tous les assistans. Le corps fut ensuite posé dans un caveau voûté. On tira plus de cent coups de canon, & les régimens de la marine firent trois décharges consécutives de leurs mousquets. On grava sur sa tombe l'épitaphe suivante.

SISTE VIATOR GRADUM :
HIC JACET
FRANCISCUS - JACOBUS
LE FORT,
GENEVENSIS,
QUI
IN AULÆ CULMINE LUBRICO
FORTITER STETIT,
ET CUI
PEREGRINITAS PATRIÆ,
DIVERSITAS RELIGIONIS,
HAUD OBSTITIT
QUOMINUS
VIRTUTE DUCE,
PRUDENTIA COMITE,
AD MULTIPLICES ENITERETUR IN
RUSSIA HONORES,
AC EVADERET
SACRÆ TZAREÆ
MAJESTATIS
ARCHITALASSUS
PRÆFECTUS MILITIÆ GENERALIS,
GUBERNATOR NOVOGARDIÆ,
OMNIUMQUE CONSILIORUM
ARBITER,
UT TOGA SIC SAGO
INCLYTUS,
IN PACE ET BELLO MAGNUS,
DOMI ZOPYRUS,
FORIS CYNEAS,

UBIQUE

UBIQUE MECENATIS GLORIAM
ADEPTUS EST;
DUM
OMNIA FELICITER GESTA
AD DOMINUM
UT MINISTER
RETULIT,
EXTRA INVIDIAM
NEC EXTRA GLORIAM
FUIT
QUAM
SIMPLICI VIRTUTE MERUIT,
DISSIMULATIONE AUXIT
PRINCIPI
FUIT
FAMILIARIS ET ASSIDUUS,
NON GRAVIS TAMEN,
NEQUE ULLO ASSIDUITATIS FASTIDIO;
HUIC ENIM UNI ILLE MAXIME
INDULSIT,
NEQUE EUM SECUS DILEXIT
AC ALEXANDER EPHESTIONEM.
QUICQUID
RUSSOS
RECTE, COMITER, FORTITER
FACERE
FACIENDO DOCUIT,
NON EST OBSCURUM
NEQUE OBLIVIONI TRADITUM;
SED MANET

F

IN ANIMIS HOMINUM,
IN ÆTERNITATE TEMPORUM,
IN FAMA RERUM:
ITAQUE
HUJUS VIRI
HONOS, NOMEN ET LAUDES
SEMPER MANEBUNT.
OBIIT D. II MARTII A. R. S.
M. DC. XCIX.
TU VERO CAVE,
VIATOR,
NE CALCES HOC SAXUM;
LACRYMIS ENIM
MAXIMI PRINCIPIS
EST
IRRIGATUM .....
ABI.

Traduction de l'Épitaphe.

Arrête-toi, paſſant : ci gît un guerrier qui brava tous les écueils de la cour ; ce guerrier étoit FRANÇOIS LE FORT, citoyen de Geneve. Sa qualité d'étranger, la différence de ſa religion ne l'empêcherent point de s'élever au faîte des honneurs ; & l'empereur de Ruſſie voulant récompenſer ſa bravoure & ſa prudence, le fit ſon amiral, général de toutes ſes troupes de terre, vice-roi du grand duché de Nowogorod & préſident de tous ſes conſeils. Utile à ſon prince pendant la paix comme pendant la guerre, il joignit la valeur intrépide de ZOPYRE à la poſitique du ſage CYNEAS. Il fut le MÉCENE du Nord ; & faiſant honneur à ſon prince de tout ce qu'il avoit fait pour ſa gloire, il vécut comblé de faveurs ſans exciter l'envie des courtiſans : ſa modeſtie d'ailleurs donnoit un nouveau luſtre à ſes vertus. Confident & ami de ſon ſouverain, admis à la plus grande familiarité ſans lui être incommode, il fut chéri de ce nouvel ALEXANDRE comme l'avoit été autrefois EPHESTION. Il diſciplina & poliça les Ruſſes en leur donnant l'exemple de tout ce qu'il exigeoit d'eux.

Tout le monde connoît l'importance des ſervices qu'il a rendu à l'empire : la renommée les a publiés, le ſouvenir ne peut s'en éteindre ; ils ſont gravés dans tous les cœurs ; ſon nom & ſa gloire ſurvivront à tous les ſiecles. Il termina ſa carriere le xj Mars de l'an 1699.

Paſſant, garde-toi de fouler au pied le marbre qui couvre ſon corps ; ce marbre a été arroſé par les larmes du plus grand des rois. Pourſuis ta marche.

Le convoi retourna enſuite au palais du défunt, où l'on avoit préparé un repas magnifique, ſelon la coutume des Ruſſes. Lorſqu'on étoit ſur le point de ſe mettre à table, le TZAR ayant diſparu pour un inſtant, les Boyaris voulurent profiter de ſon abſence pour ſe retirer chez eux. Ils deſcendoient déjà l'eſcalier

lorſque le TZAR arriva. Il les rappella, & les regardant avec des yeux d'indignation : *Vous êtes impatiens*, leur dit-il, *d'aller chez vous pour vous réjouïr de la mort de l'amiral. Vous craignez d'aſſiſter à ce feſtin lugubre, parce que vous appréhendez que l'air de triſteſſe que vous avez été obligé de feindre ne vous abandonne, & que votre joie n'éclate enfin & ne vous trahiſſe en ma préſence. Miſérables! vous triomphez comme ſi vous aviez remporté une grande victoire par la mort d'un homme qui m'étoit ſi cher, & qui me ſervoit avec tant de fidélité.*

Les Boyaris retournerent tous confus de cette juſte réprimande. Leur haine contre le feu amiral étoit d'autant plus étrange, que la plupart d'entr'eux lui étoient redevables de la vie. En effet, LE FORT s'étoit cent fois expoſé, au péril de ſes jours, à la colere du TZAR. « Il arrivoit à ce jeune monarque (dit l'auteur anonyme que nous avons tant de fois cité) ce qui arrive à un maître qui enſeigne quelqu'exercice à des gens pareſſeux, revêches & mal-adroits; il perd patience, il gronde, il frappe. Ainſi le réformateur des Ruſſes, fâché de trouver dans ſes ſujets des diſpoſitions ſi oppoſées à ſes vues, ſortoit quelque-

fois de la modération qui doit faire le caractere d'un grand homme, & ſurtout d'un grand monarque. Dans les premiers mouvemens de ſa colere il vouloit tout tuer. Le généreux LE FORT s'oppoſoit à ce torrent, dont l'impétuoſité ſe déchargeoit ſouvent ſur lui. Le TZAR l'a foulé aux pieds plus d'une fois; & lorſqu'il étoit revenu à lui-même, il ſentoit bien que ſi ce favori lui réſiſtoit, ce n'étoit que pour l'intérêt de ſa gloire. Il en étoit ſi perſuadé, que ſouvent il lui demandoit pardon de l'avoir maltraité, & le remercioit de l'oppoſition qu'il avoit miſe à ſon courroux ».

Les honneurs que reçoivent les grands pendant leur vie ſont ſouvent équivoques & toujours ſujets aux viciſſitudes des choſes humaines. Heureux ceux qui vivent au-delà du tombeau! . . . .

Ce n'eſt point pour ſurcharger cet ouvrage d'une deſcription extraordinaire que nous venons d'offrir les détails de la pompe funebre de l'amiral; c'étoit le dernier trait que nous devions ajouter au tableau de l'illuſtre ſouverain qui en avoit donné le plan & qui l'honora de ſa préſence. Elle lui fait encore plus d'honneur qu'au guerrier qu'il vouloit

proposer pour modele à ses sujets; & sans doute PIERRE arrosant de ses larmes le corps d'un héros qui avoit tout fait pour sa gloire & sous lequel il n'avoit point dédaigné de faire ses premieres armes, n'est pas moins grand aux yeux des vrais philosophes, que PIERRE cueillant des lauriers aux champs de Pultava.

Telle fut la fin de FRANÇOIS LE FORT. Semblable au vainqueur de MANTINÉE, moissonné à la fleur de l'âge, il emporta les regrets de tous ceux qui l'avoient connu. Après avoir occupé les premieres & les plus riches places de l'État, il mourut comme ARISTIDE, sans laisser de quoi faire les frais de ses funérailles. Il fallut que le TZAR les acquittât. Ce grand homme n'avoit rien à lui, il donnoit tout (43).

CORB, dont l'autorité est d'un grand poids, parce qu'étant zélé catholique romain, il n'auroit pas voulu flatter un protestant, lui rend souvent, dans sa

(43) En arrivant à Moskou il avoit fait porter dans le trésor royal le produit de tous les présens qu'il avoit reçus des différens souverains de l'Europe pendant le cours de la grande ambassade.

relation latine, le témoignage non suspect d'avoir été désintéressé, généreux, affable, compatissant, & de n'avoir jamais consulté que le bien public & la gloire de son maître (44).

“ Avant lui, dit-il, les étrangers n'a-
» voient pas la liberté de retourner chez
» eux dès qu'ils étoient une fois en
» Moskovie : on les persécutoit pour
» les obliger à embrasser la religion du
» pays; mais LE FORT porta le TZAR
» à abolir des usages si pernicieux au
» commerce & au bien de l'État. Il
» étoit persuadé que LA FOI EST UN
» DON DE DIEU (45), & non l'effet
» de la violence; qu'il n'y a que Dieu

(44) *Inficiari Moscorum nemo poterit eum utilitatem patriæ, & Principis sui emolumenta in primis curis habuisse. Eundi redeundique libertas, olim advenis crudâ lege negata, à moderno autem* TZARO, *ipso suggerente, constituta, commerciorum commoda, mirè promovet.... Nec minoris laudis est externos, quos annis præteritis ad Ruthenam Religionem amplectendam sæpe fame, carcere, minis & tormentis, liberos nunc in sua Religione relinqui.* FIDES ENIM DONUM DEI EST : *Quod Deus largitur, non arma incutiunt.*

(45) On pourroit graver ces dernieres paroles sur la porte de tous les inquisiteurs.

„ seul qui en dispose, & que toutes les
„ forces humaines ne sont pas capables
„ de la produire ".

Il dit dans un autre endroit (& tous les écrivains l'ont répété avec lui) „ que LE FORT mourut si pauvre, que „ son neveu n'avoit pas même trouvé „ de quoi se faire un habit de deuil, „ comme celui-ci en assura le prince „ GALITZIN; de sorte qu'il n'excita „ point l'envie de la nation contre lui, „ ni contre ses héritiers (46) ".

(46) *Extrait des Régistres du Magnifique Conseil de la République de Geneve, du 18 Avril 1699.*

M. l'ancien Syndic LE FORT ayant appris au conseil la triste nouvelle qu'il reçut jeudi dernier de la mort de noble FRANÇOIS LE FORT son frere, général des armées de S. M. TZARIENNE & ci-devant son premier ambassadeur auprès de diverses puissances de l'Europe, arrivée au mois de Mars dernier d'une fievre ardente : il supplie le conseil de conserver le souvenir des sentimens de respect & de vénération que le défunt a toujours eu pour ce magnifique conseil, & d'affection & de fidélité pour sa patrie, comme encore d'avoir la bonté d'écrire une lettre à S. M. TZARIENNE pour la prier de prendre en sa protection Noble HENRI LE FORT, fils du défunt, & lui continuer sa bienveillance, de même qu'à Noble

PIERRE sentoit bien que la perte de ce grand homme étoit irréparable. Il avoit puisé dans les conversations & dans la lecture des différens mémoires de son favori les vastes projets qu'il seroit plus étonnant de lui avoir vu concevoir qu'exécuter. Il se fit remettre tous les papiers qu'on trouva chez lui, non pour les enfermer dans un cabinet où son successeur au ministere n'auroit jamais été les chercher, mais pour les méditer & pour se fortifier dans les grands desseins qu'il n'osoit encore manifester, ou qu'il vouloit laisser mûrir.

On ne doit point douter que le principal fruit qu'il en retira fut cette fermeté inébranlable qui ne l'abandonna jamais dans tout le cours de son regne,

PIERRE LE FORT, fils dudit Noble ancien Syndic, qui est présentement à la cour dudit Sérénissime TZAR.

Il fut résolu de témoigner au Seigneur LE FORT la douleur sensible qu'a tout le conseil de la perte qu'a faite sa famille, laquelle on regarde comme publique par l'honneur que le Seigneur FRANÇOIS LE FORT faisoit à sa patrie dans le haut degré de gloire où il étoit élevé; & qu'on accorde avec plaisir, au Seigneur FRANÇOIS LE FORT, la lettre qu'il a demandée.

& qu'il ſut conſerver au ſein même de l'adverſité.

Si après la journée de Narva il connut encore mieux que l'amiral lui manquoit ; s'il regretta de ne l'avoir plus à la tête de ſes armées, comme autrefois FRANÇOIS I. aux champs de Pavie regretta le héros dont il avoit bien voulu recevoir l'accollade (47) ; il tira de ſa propre humiliation toutes les reſſources dont il eut beſoin pour triompher de ſes ennemis. Suivant toujours le plan tracé par LE FORT, il accueillit les étrangers & les ſavans, & prépara le regne glorieux de CATHÉRINE II, qui ſans doute auroit ajouté un fleuron à la couronne que toute l'Europe lui décerne, ſi, après avoir fait aſſeoir la philoſophie ſur le trône, elle avoit pu mettre la derniere main au grand ouvrage du premier législateur, en aboliſſant entierement la ſervitude dans ſes États.

Le jeune LE FORT étoit encore à Geneve au moment que PIERRE verſoit

(47) Tout le monde ſait que le glorieux rival de CHARLES-QUINT fut armé chevalier par BAYARD, dit *le chevalier ſans peur & ſans reproches*.

des larmes ſur le tombeau de ſon pere (48) ; il n'en ſortit qu'en 1701, pour aller joindre ſa mere qui jouïſſoit toujours de la plus grande conſidération à la cour de Moskou. Il y fut reçu avec de grands témoignages de bonté de la part du ſouverain. Ce prince eſpéroit retrouver en lui les qualités qui lui avoient rendu le pere ſi précieux. Il le mit lui-même en poſſeſſion des terres qu'il avoit données à l'amiral ; &, pour ſe l'attacher de plus près, il le nomma lieutenant de la premiere compagnie de ſes gardes.

Il donnoit les plus hautes eſpérances : on voyoit croître & ſe développer en lui ces vertus qui avoient immortaliſé le pere, lorſqu'une mort prématurée l'enleva, après la reddition de Nottbourg en 1702.

Perſonne ne fut plus ſenſible à cette perte que ſon couſin le colonel LE FORT (c'eſt le neveu de l'amiral dont nous avons parlé pluſieurs fois), qui, depuis la journée de Narva, étoit priſonnier

(48) Ce prince eut la bonté de lui écrire de ſa propre main, & de lui mander que déſormais il vouloit lui ſervir de pere.

à Sthokolm, où il resta jusqu'à l'année 1706 (49).

(49) Depuis il avoit été ambassadeur en Prusse & en Suede, lieutenant-général, colonel propriétaire d'un régiment, commandant en chef de Riga & chevalier de l'ordre de St. Alexandre Newsky.

Un neveu de l'amiral (du même nom) étoit au service de Russie en 1716, & fut envoyé à la cour de France par PIERRE-LE-GRAND, pour convenir du cérémonial à la réception de ce monarque. Il passa de-là au service de l'électeur de Saxe roi de Pologne, & fut, sous quatre regnes différens, son ambassadenr à la cour de Russie, où il obtint le cordon de St. Alexandre Newsky.

J'ai entre les mains une correspondance olographe & répondue, entre le maréchal de SAXE & lui, qui prouve combien le vainqueur de Fontenoi estimoit sa prudence : il en avoit fait son intime ami ; & si quelqu'un avoit pu engager l'impératrice ANNE à oublier les infidélités que lui avoit fait le maréchal de SAXE, quand elle n'étoit que duchesse douairiere de Courlande, c'eût été LE FORT, & en secondant les vues du roi son maître, il auroit mis la couronne de Russie sur la tête de son illustre ami.

Il mourut à Dresde en 1738, ne laissant d'autre héritage que ses vertus.

Enfin cette maison a donné à la Russie des généraux, des ambassadeurs, des commandans de province, un grand-maître de céré-

La postérité des freres de l'amiral est aujourd'hui dispersée à Geneve, en Prusse, en Allemagne & en Alsace ; quelques-uns de ses arrieres petits-neveux sont au service de France.

Jeunes guerriers héritiers d'un si beau nom, quoique vous me soyez inconnus, puis je terminer un ouvrage consacré à célébrer les vertus de votre illustre parent, sans vous exhorter à marcher sur ses traces ?.... Si la gloire de suivre les étendards d'un prince, qui, dans un âge où l'on n'écoute souvent que la voix du plaisir, étoit déjà le pere de ses sujets, peut ajouter à l'envie que vous avez de mériter les lauriers, félicitez-vous de n'avoir point à chercher des modeles ailleurs que dans votre illustre maison. La France est votre patrie adoptive ; partagez donc l'enthousiasme & l'ivresse d'un peuple qui ne respire qu'après la gloire ; d'un peuple qui fait son idole de ses rois, & qui ne voit dans LOUIS que l'ami de la paix, le défenseur de l'humanité & le bienfaiteur d'une nation qui ne cesse de faire

monie, des capitaines aux gardes & des chevaliers des ordres de St. Alexandre de Newsky & de Ste. Anne.

des vœux pour la prospérité de son regne. . . . (50).

Animés du même esprit qui jadis échauffoit le grand homme dont je viens de vous retracer les exploits, souvenez-vous de ce qu'il fit pour son auguste maître & pour le bien de ses peuples. Un héros que son bras seul auroit rendu fameux, ne seroit point le héros de l'humanité. Admirez, j'y consens, la valeur & l'intrépidité du vainqueur d'Asoph; mais, si vous êtes appellés à fournir un jour la carriere dans laquelle il a fait briller tant de vertus, ne perdez point de vue la fermeté, la prudence & la douceur qu'il portoit dans les conseils; imitez son désintéressement & son intégrité dans l'administration, c'est le moyen de soutenir avec gloire le nom que vous portez, & de vous assurer les suffrages de la postérité.

---

(50) LOUIS XVI n'a pris les armes que pour pacifier l'Europe en assurant l'indépendance de l'Amérique. Chaque jour de son regne a été marqué par un établissement glorieux & utile à son peuple, ou consolant pour l'humanité.



RECUEIL

Des différentes pieces qui peuvent servir à l'éclaircissement des faits rapportés dans la vie de l'amiral Le Fort.

Teneur du Congé de M. Le Fort, lorsqu'il obtint la permission de venir à Geneve.

NOUS, PAR LA GRACE DE DIEU, GRAND SEIGNEUR ET TZAR, GRAND DUC FŒDOR ALEXIEVITZ, AUTOCRATEUR, &c.; savoir faisons, que le capitaine FRANÇOIS LE FORT nous a servi fidellement, a combattu vaillamment contre l'ennemi, comme il appartient à un brave officier, &c. Nous, GRAND SEIGNEUR ET TZAR, avons permis que le capitaine LE FORT

puisse sortir de notre Royaume pour aller en sa patrie : Nous avons aussi commandé de lui donner un passeport cacheté de notre grand Sceau, le 28 Octobre 1681.



Teneur du passe-port qui lui fut délivré pour le même objet par le Général GORDON.

PAR ordre du Très-Haut & Puissant Prince TZAR FŒDOR ALEXIEVITZ, Autocrateur, &c. moi, PATRICE GORDON, Seigneur d'Achvichrien & Westertonve, Général-Major de l'artillerie & de l'infanterie, Gouverneur de Kiof; savoir faisons, que noble & vaillant M. FRANÇOIS LE FORT, Capitaine de Sa Majesté TZARIENNE, s'est toujours comporté, tant en marche, en garde, & en divers combats & bataille, en brave & généreux Officier, &c.



Réception de Noble Henri Le Fort, *fils de l'Amiral, par le Magnifique Petit Conseil.*

Extrait des Régistres de la République de Geneve, du 19 Juin 1695.

M. le premier Syndic dit, que Noble Henri Le Fort, jeune homme âgé de dix à onze années, fils unique du Seigneur François Le Fort notre Citoyen, Général des armées des Tzars de Moskovie, lequel arriva le jour précédent en cette ville, où il a été envoyé par ledit Seigneur son pere, étoit venu lui rendre visite accompagné de ses plus proches parens, & lui avoit témoigné que ces Monarques lui avoient fait l'honneur de lui remettre une lettre pour le Conseil, auquel il desiroit de la rendre.

Noble Henri Le Fort fut admis ce même jour à l'audience du Conseil. Le Seigneur Conseiller Favre le reçut à l'entrée de la salle, & le conduisit à un fauteuil placé devant M. le premier Syndic. Il étoit accompagné des Nobles

Ami Le Fort, Seigneur ancien Syndic, & Barthelemi Lect ses oncles. Comme il ne parloit pas françois, le Seigneur Ami Le Fort exposa le sujet qui avoit mû ledit Seigneur son pere à l'envoyer en cette ville, l'honneur que les Sérénissimes Tzars lui ont fait de le favoriser de leur lettre de recommandation, & la priere que le dit Seigneur Général fait au Conseil de vouloir octroyer à son fils unique sa faveur & sa protection, dont il conservera une éternelle reconnoissance. Ensuite de quoi le jeune Seigneur ayant présenté la lettre des Tzars à M. le premier Syndic, l'ouverture & la lecture en fut faite par le Seigneur Secrétaire Gautier, tous les Seigneurs du Conseil étant debouts & découvers; après quoi M. le premier Syndic lui dit, que le Conseil étoit très-sensible à l'honneur que LL. MM. Tzariennes nous faisoient; que nous aurions très à cœur de nous conserver dans leur précieuse bienveillance, & qu'en particulier le Conseil se feroit un grand plaisir de témoigner en sa personne l'estime singuliere qu'il faisoit du Seigneur son pere.

Il se retira, & fut reconduit de la même maniere qu'il avoit été introduit.

LITTERÆ

Senatûs totiusque congregationis Reipublicæ Genevensis Serenissimis, Potentissimis, Magnis Dominis Czaribus, & Magnis Ducibus, JOANNI ALEXIEVITZ, PETRO ALEXIEVITZ', Dei gratiâ, totius magnæ, parvæ & albæ Russiæ Autocratoribus, Moscoviæ, Kioniæ, Volodimiriæ, Novogardiæ Czaribus, Casani Czaribus, Astarachani, Czaribus Sibiriæ, Dominis Plescoviæ, & Magnis Ducibus Smolensci, &c. &c. &c.

SERENISSIMI, POTENTISSIMI ET INVICTISSIMI TZARES, &c. &c. accepimus ex litteris nobilis & generosi Viri, FRANCISCI LEFORTII, Civis nostri, se, ab eo, quo à nobis secundùm placitum nostrum veniamque concessam discessit, tempore, SERENISSIMARUM MAJESTATUM VESTRARUM CZARIENSIUM favore ità novis subindè gratiis auctum cumulatumque fuisse, ut ad suprema militaria munera evectus sit,

LETTRE

Du Magnifique Conseil de la République de Geneve aux Sérénissimes & très-puissans Seigneurs Tzars & Grands Ducs JEAN & PIERRE ALEXIEVITZ, par la grace de Dieu, Autocrateurs de toutes les grande, petite & blanche Russies, Tzars de Moskovie, de Kionie, de Volodimire, de Nowogorod, de Casan & d'Astracan, de Sibérie, Souverains de Plescovie, Grands Ducs de Smolentz, &c. &c. &c.

SÉRÉNISSIMES TRÈS-PUISSANS ET TRÈS-INVINCIBLES PRINCES ET TZARS, nous venons d'apprendre par une lettre de Noble FRANÇOIS LE FORT, Citoyen de notre République, que depuis l'époque où, sous notre bon plaisir & avec notre permission, il avoit quitté sa patrie pour entrer dans vos États, il n'avoit cessé d'être comblé chaque jour des faveurs de VOS S. M. TZARIENNES; que non-seulement ELLES avoient dai-

atque specialissimâ earum benevolentiâ eô usque honoretur, ut jam ipsi nihil plus ultrà optandum supersit.

Nuncius iste vehementer gratus nobis fuit, quod Civem nostrum spectet, qui non ob eximias solummodo naturæ dotes nobis charissimus est, sed & ob nobilem atque apud nos illustrem, è quâ oriundus est, familiam; fratre natu majore Nobili AMADEO LEFORTIO supremam in Republica nostra Syndici sivè Consulis dignitatem summa cum laude etiamnum sustinente; quo-circà suppeditato nobis à SERENISSIMIS MAJESTATIBUS VESTRIS CZARIENSIBUS amplissimo gratiarum actionis argumento, pro tantis in Civem nostrum beneficiis & honoribus collatis, nos hoc leve, aliud siquidèm non possumus, sed sincerum & perpetuum gratitudinis nostræ monumentum AUGUSTISSIMIS MAJESTATIBUS VESTRIS CZARIENSIBUS, quâ par est observantiâ, mittimus & consecramus, gratumque & acceptum habere humillimè rogamus, summumque imperiorum Arbitrum, Deum ter optimum, maximum supplices deprecamur, ut SERENISSIMAS MAJESTATES VESTRAS CZARIENSES salvas & incolumes tueatur, earumque imperium,

gné l'élever aux premieres dignités militaires de leur empire, mais qu'ELLES avoient poussé la bienveillance au point de ne lui laisser rien à desirer.

Cette nouvelle nous a été d'autant plus agréable, que nous avons vu avec plaisir les faveurs & graces de VOS MAJESTÉS IMPÉRIALES tomber sur un de nos Citoyens, cher à ses compatriotes autant par les belles qualités qu'il a reçues de la nature, que par la noblesse & l'ancienneté de sa maison; car il est frere de Noble AMI LE FORT, qui, dans ce moment, occupe avec distinction la place de Syndic ou de Consul dans notre République.

Tant de graces & d'honneurs accumulés par VOS AUGUSTES MAJESTÉS sur la tête d'un de nos compatriotes vous donnent des droits à notre reconnoissance : nous ne pouvons en offrir à VOS MAJESTÉS qu'un bien foible monument, mais nous vous l'offrons avec tout le zele & toute la sincérité dont nous sommes capables, en les conjurant humblement de l'avoir pour agréable & de le recevoir avec bonté. Nous prions le Souverain Arbitre des choses, le Dieu tout puissant, de veiller sur les jours de VOS SÉRÉNISSIMES

tam utile ac necessarium ad fælicitatem & salutem numerosissimarum gentium ipsis subditarum ad longissimos fælicissimosque & gloriosissimos dies proroget & fulciat.

Datum in Senatu nostro die vigesimo Decembris anno millesimo sexcentesimo nonagesimo secundo.

Ex mandato Dominorum meorum Syndicorum & Senatûs.



MAJESTÉS

MAJESTÉS & de les prolonger, puisqu'ils ne luisent que pour la félicité & la satisfaction des peuples innombrables soumis à leur empire.

Donné dans notre Conseil le vingtieme jour de Décembre mil six cent quatre-vingt-douze.

Par ordre de Nos Seigneurs Syndics & Conseil.



LITTERÆ

CZARIUM MOSCOVIÆ, &c. &c.

Serenissimi, Potentissimi, Magni Domini Czares, & Magni Duces, JOANNES & PETRUS ALEXIEVITZ, Dei gratiâ totius magnæ, parvæ, & albæ Russiæ Autocratores, Moscoviæ, Kioniæ, Volodimiriæ, Novogardiæ Czares, Casani, Astarachani & Sibiriæ Czares, Domini Plescoviæ, & Magni Duces Smolensci, &c. &c. &c.

HONESTIS, Nobilibus & Honoratis Syndicis, totique Senatui congregationis Reipublicæ Civitatis Genevensis, CZAREA NOSTRA MAJESTAS, propensam benevolentiam.

Hoc, à condito mundo septies millesimo ducentesimo primo anno, decimâ septimâ die Martii, Nobis Magnis Dominis, Czareæ Nostræ Majestati redditæ sunt vestræ litteræ scriptæ à nativitate salvatoris Nostri præterito millesimo sexcentesimo nonagesimo secundo anno,

LETTRE

DES TZARS DE MOSKOVIE, &c. &c.

Les Sérénissimes très-puissans Seigneurs Tzars & Grands Ducs JEAN & PIERRE ALEXIEVITZ, par la grace de Dieu Autocrateurs de toutes les grande, petite & blanche Russie; Tzars de Moskovie, de Kionie, de Volodimire, de Nowogorod, de Casan, d'Astracan & de Sibérie; Souverains de Plescovie, Grands-Ducs de Smolentz, &c. &c.

AUX Syndics & Conseil de la République de Geneve; salut & bienveillance.

L'an sept mil deux cent un de la création, le dix-septieme jour de Mars, a été remise à Nos Majestés votre lettre en date du vingt-un Décembre de l'an mil six cent quatre-vingt-douze depuis la nativité du Sauveur, par laquelle,

vigesimâ die Decembris : in quibus Nobis Magnis Dominis ; vos, Honesti & Nobiles Syndici, ac senatus gratos se ostenditis, cognoscentes Czareæ Nostræ Majestatis gratiam Civi vestro nobili, vobisque dilecto FRANCISCO LEFORTIO, *in supremum militariorum officiorum gradum evecto, exhibitam.*

Quâpropter suprà memoratis litteris vestris cum propenso Czareæ Nostræ Majestatis animo intellectis, Nos Magni Domini hisce præsentibus Czareæ Nostræ Majestatis litteris respondemus.

Verum esse quod Nos Magni Domini Civem vestrum generosum, Nobilem FRANCISCUM JACOBIDEM LEFORTIUM *singulari nostrâ gratiâ foventes, dignati sumus ipsi deferre honorem supremi gradûs munerum nostrorum militarium, hoc est, officium Generalis suprà partem Czareæ Nostræ Majestatis selectioris Peditatûs, quam dignitatem à Nobis Magnis Dominis ipse Generalis* FRANCISCUS JACOBIDES *sibi demeritus & fidelibus suis servitiis & congenitis virtutibus.*

Qualiter-cumque Nos Magni Domini, Czarea Nostra Majestas non solum ipsum, sed & omnes ipsi similes peregrinos Viros fortes in posterùm Nobis Magnis Dominis adfuturos, & contrà hostes nostros quoscumque strenuè se præstaturos,

au nom de votre République, vous nous témoignez la reconnoissance que vous ont inspiré les bontés dont nous avons comblé votre bien aimé Citoyen Noble FRANÇOIS LE FORT, en l'élevant aux premieres dignités militaires de notre empire.

Nos Majestés Tzariennes, pénétrées des sentimens contenus dans cette lettre, y répondent avec plaisir par ces présentes.

Il est vrai que nous avons accueilli avec une bonté particuliere Noble FRANÇOIS fils de JAQUES LE FORT votre concitoyen, que nous lui avons conféré le premier grade militaire de notre empire, c'est-à-dire, le titre de Général & de Colonel de notre régiment *choisi*; honneur dont il s'est rendu digne, autant par les vertus & les belles qualités qu'il a reçu de la nature, que par les bons & loyaux services rendus à Nos Majestés.

C'est pourquoi Nos Majestés Tzariennes s'engagent à accorder la même faveur & bienveillance Impériale à tous les Etrangers, braves & courageux, qui marcheront sur les traces de cet

eâdem Nostrâ Czareâ clementiâ & providentiâ assecuramus.

Quod autem, vos Syndici & Senatus in litteris vestris bonum testimonium de cognitis virtutibus, de que nobili familiâ suprâdicti Generalis FRANCISCI JACOBIDIS *perhibuistis, hoc Nobis Magnis Dominis planè perspicuum, & consentaneum est respectu bonorum ejus conatuum, & diligentium servitiorum, à Nobisque Magnis Dominis cum gratiosâ propensione susceptum.*

Hisce Nos Magni Domini Czarea Nostra Majestas, vobis Honestis & Nobilibus Syndicis & Senatui cœterisque congregationis vestræ consiliariis salutem, pacificos, felicesque successus, necnon omnigenam Reipublicæ vestræ prosperitatem.

Datæ in imperante Nostrâ Magnâ Metropoli Moscoviâ, anno septies millesimo ducentesimo primo die mensis Aprilis, regni nostri duodecimo anno.

illustre Guerrier, & qui, comme lui, travailleront à l'agrandissement de notre Puissance en combattant nos ennemis.

Quant au bon & fidele témoignage que vous, Très - Honorés Syndics & Conseil, nous rendez dans votre lettre sur la noblesse & les vertus éminentes de notre Général FRANÇOIS fils de JAQUES LE FORT votre concitoyen, il n'ajoute rien à ce que nous avons remarqué dans ce Guerrier, qui, par ses efforts multipliés & par ses services signalés, a tout mérité de notre bienveillance Impériale.

Très - Honorés Syndics & Conseil, nos Majestés Tzariennes vous souhaitent, ainsi qu'à tous les autres Magistrats, & en général à toute votre République, une pleine & entiere prospérité.

Donné dans notre Palais Impérial de Moskou, au mois d'Avril de l'an de la création sept mil deux cent un, de notre regne le douzieme.

LITTERÆ

Senatûs Genevensis Magnis Dominis JOANNI & PETRO ALEXIEVITZ Czaribus Moscoviæ, &c. &c. &c.

SERENISSIMI, POTENTISSIMI ET INVICTISSIMI CZARES, &c. &c.

Vir nobilis, AMADEUS LEFORTIUS, Syndicus, Frater Noster dilectissimus, Nobis exposuit se à Generosissimo FRANCISCO LEFORTIO ejus Fratre, Generali suprà partem selectioris Peditatûs Serenissimæ VESTRÆ MAJESTATIS CZAREÆ, rogatum fuisse, ut ad ipsum mitteret PETRUM LEFORTIUM filium suum, quo à tenerâ juventute Serenissimæ MAJESTATIS VESTRÆ CZAREÆ benevolentiâ dignum in dies se reddere nitatur; notrasque litteras commendatitias, ad Serenissimâm MAJESTATEM VESTRAM CZAREAM à Nobis postulans, eas, habitâ ratione dignitatis suæ, nos-

LETTRE

Du Magnifique Conseil de la République de Geneve aux Tzars JEAN & PIERRE ALEXIEVITZ, &c. &c. &c.

SÉRÉNISSIMES TRÈS - PUISSANS ET TRÈS - INVINCIBLES PRINCES ET TZARS, &c. &c.

Notre bien aimé Syndic Noble AMI LE FORT, vient de nous annoncer que le Général FRANÇOIS LE FORT son frere, Colonel du régiment *choisi* au service de VOS MAJESTÉS, l'avoit prié de vouloir bien lui envoyer PIERRE LE FORT son fils, persuadé que l'éducation qu'il a reçue parmi nous le rendroit de jour en jour digne des bontés qu'il se promet de la bienveillance de VOS MAJESTÉS. En outre, comme il nous conjure de nous joindre à lui pour obtenir cette faveur insigne, nous nous y prêtons volontiers par déférence pour la place qu'il occupe parmi nous, & par

trique in Patrem & Filium amoris lubenter concedimus.

Quocircà nos Syndici & Senatus Reipublicæ Genevensis supplices & summâ cum observantiâ Serenissimam MAJESTATEM VESTRAM CZAREAM *rogamus, ut benevolentiâ suâ nos fovere pergendo novam hanc gratiam addat, dictumque, Civem nostrum* PETRUM LEFORTIUM *magnæ spei adolescentem, & præclaris dotibus ornatum, sibi commendatum habere dignetur.*

Quæ vota, pro tot tantisque in nos Civesque Nostros beneficiis collatis rependere non valentes, nova jam pro fælicissimo longissimo & gloriosissimo Serenissimæ MAJESTATIS VESTRÆ CZAREÆ *imperio ex corde offerimus.*

Datum in Senatû Nostro, die primâ Julii, anno millesimo sexcentesimo nonagesimo quarto.

Ex mandato Dominorum meorum Syndicorum & Senatûs.

l'amitié que nous portons à son fils & à lui.

En conséquence, nous, Syndics & Conseil de la République de Geneve, supplions VOS MAJESTÉS IMPÉRIALES d'ajouter à tant de marques de bienveillance dont Elles nous ont honorés, celle que nous réclamons aujourd'hui, & de daigner accueillir notre concitoyen PIERRE LE FORT, recommandable par ses bonnes qualités, & qui, dans un âge tendre, donne déjà les plus hautes espérances.

Il n'est pas en notre pouvoir de reconnoître d'une maniere digne de VOS SÉRÉNISSIMES MAJESTÉS, les bienfaits qu'Elles ont daigné répandre sur nous & sur nos concitoyens. Nous ne faisons qu'un vœu; mais nous le faisons avec toute la sincérité dont nous sommes capables, en conjurant l'Éternel de prolonger les jours du regne glorieux de VOS MAJESTÉS TZARIENNES.

Donné dans notre Conseil le premier jour de Juillet de l'an mil six cent quatre-vingt-quatorze.

Par ordre de nos Seigneurs Syndics & Conseils.

LITTERÆ

Czarium Moſcoviæ JOANNIS & PETRI ALEXIEVITZ Senatui Genevenſi.

HONESTIS, Nobilibus & Honoratis Syndicis, & toti Concilio conventûs Reipublicæ Civitatis Genevenſis, NOSTRÆ CZAREÆ MAJESTATIS *benevolentiam & gratiam.*

Præſenti à condito mundo, ſepties milleſimo ducenteſimo tertio anno, Decembris primâ die, Nobis Magnis Dominis Noſtræ Czareæ Majeſtati porrexit litteras veſtras ſcriptas anno à nativitate Salvatoris præterito milleſimo ſexcenteſimo nonageſimo quarto, Julii ſecundâ die, Nobilis AMADEI LEFORTII *Syndici, & fratris veſtris & filius* PETRUS LEFORT. *Quibus nobis Magnis Dominis, Noſtræ Czareæ Majeſtati, vos Honeſti & Nobiles Syndici & Senatus, gratiſſimè illum* PETRUM *recommendatis, & de Nobili dignitatis ejus*

LETTRE

Des TZARS JEAN & PIERRE ALEXIEVITZ au Magnifique Conſeil de la République de Geneve.

AUX Nobles & Honorés Syndics & Conſeil de la République de Geneve; ſalut & bienveuillance.

L'an ſept mille deux cent trois, le premier jour de Décembre, PIERRE LE FORT, fils de Noble AMI LE FORT, Syndic de votre République, nous a remis une lettre en date du 2 Juillet de l'an mille ſix cent quatre-vingt-quatorze, par laquelle vous, Très-Honorés & Nobles Syndics & Conſeil, recommandez le dit PIERRE à Nos Majeſtés Impériales, en nous conjurant d'avoir égard à la nobleſſe de ſon origine, & de l'accueillir, tout jeune qu'il eſt, avec notre bienveuillance accoutumée.

familiâ testimonio adhibito, postulatis ut benevolentiâ illum adolescentem, gratiâque nostrâ Imperiali, & respectu foveamus.

Itaque nos Magni Domini Nostra Czarea Majestas, hisce Nostris Czareæ Majestatis litteris vobis correspondemus.

Siquidem Nos Magni Domini Civem vestrum generosum, Nobilem FRANCISCUM JACOBIDEM LEFORTIUM, *Generalem nostrarum pedestrium selectiorum soldatorum cohortium, singulari nostræ Czareæ Majestatis gratiâ prosequimur; mandavimus nepotem ejus præ dictum adolescentem, in conspectum Nostræ Czareæ Majestatis admitti: vestrasque litteras suscipi, ac gratiam nostram exhiberi, & in regnante Nostrâ Civitate remanere cum Patrueli suo jussimus. Dùm autem ille Nobis Magnis Dominis, Nostræ Czareæ Majestati, naturalibus suis dotibus servitia præstiterit, & Nostram Czareæ Majestatis gratiam sibi demeruerit, tùm Nos Magni Domini, Nostræ Czareæ Majestatis summâ gratiâ & respectu afficiemus.*

C'est pourquoi, nous puissans Seigneurs & TZARS, nous vous répondons ce qui suit.

Nous avons comblé de faveur votre compatriote Noble FRANÇOIS fils de JACQUES LE FORT votre concitoyen; nous l'avons élevé au grade de Général & de Colonel de notre régiment *choisi*. Nous voulons de même que son neveu acquiere des droits sur les bontés de Nos Majestés: en conséquence nous l'avons admis à notre audience publique, où, après avoir entendu la lecture de votre lettre, nous lui avons accordé notre bienveuillance Impériale, en ordonnant qu'il demeurât avec notre général son oncle, dans notre ville Impériale où nous tenons notre cour, nous réservant d'ajouter de nouvelles graces à cette premiere dès que ce jeune homme, qui donne les plus hautes espérances, les aura méritées par quelques services rendus à Nos Majestés.

Insuper ex Nostro Czareæ Majestatis mandato, ad petita hujus prædicti Nobilis & juxtà dignitatem ejus pro fidelibus servitiis Nostræ Czareæ Majestatis gratiâ condecorati Generalis Nostri FRANCISCI JACOBIDIS LEFORTII *dimissus filius ejus* ANDREAS LEFORTIUS *in Dominium vestrum Honestorum, & Nobilium Syndicorum, in civitatem Genevam gratiâ addiscendarum artium liberalium necnon militarium, ac politicarum, visitandorum quoque causâ consanguineorum suorum.*

Idcirco vos Honesti & Genevenses Syndici, pro vestro benevolo affectu ergà illum adolescentem propensissimi, benevolentiam vestram illi demonstrare, bonoque affectu prosequi, & omne dignum juvamen in necessariis ipsi suppeditare velitis. Posthæc, Nos Magni Domini, Nostra Czarea Majestas, optamus vobis Honoratis & generosis Syndicis ac Senatui, cæteris etiam conventûs vestrî consiliaris salutem, pacificamque successivam directionem, & omnem Reipublicæ, & Civitati vestræ felicitatem.

De plus, par un ordre suprême de Mos Majestés Tzariennes, & pour répondre à la demande de Noble FRANÇOIS LE FORT, que nous avons comblé d'honneur, & par reconnoissance des bons & loyaux services qu'il nous a rendus, nous avons laissé sortir de nos États ANDRÉ LE FORT son fils, afin qu'il allât sous vos auspices, dans votre République & dans votre académie, pour visiter sa famille, pour se former le cœur & l'esprit, & recevoir une éducation qui le fasse exceller dans la politique, dans l'art militaire comme dans tous les arts libéraux.

C'est pourquoi, Très-Honorés & Nobles Syndics & Conseil, nous vous recommandons d'accueillir ce jeune homme avec bonté, de l'aider & de l'assister en tout point de vos conseils. Ce faisant, nous Puissans Seigneurs & TZARS de Moskovie, nous vous souhaitons toutes sortes de prospérités, ainsi que la conservation de la République.

Scriptum Imperii nostri in aulà, in regnante magnâ urbe Moscuâ, anno à condito mundo septies millesimo ducentesimo tertio, mensis Februarii tertiâ die, Imperii Nostri decimo tertio anno (*).

(*) *Collationné de mot à mot les quatre Lettres ci-dessus aux originaux déposés dans nos archives, par Nous soussigné Conseiller & Secrétaire d'État de la Ville & République de Geneve. Et expédié en faveur de Noble* ABRAHAM LE FORT, *le 22 Juillet* 1757.

Signé, PICTET.



Donné dans notre Palais Impérial de Moskou le trois Février de l'an de la création sept mille deux cent trois, de notre regne le treizieme.



TRADUCTION

LITTÉRALE

Du Diplôme original, qui constate la donation faite par PIERRE-LE-GRAND *à son Favori.*

PAR la grace de DIEU, Nous Très-Haut & Très-Puissant Roi, TZAR & Grand Prince PIERRE ALEXIEVITZ, Autocrateur de toutes les grande, petite & blanche Russies, &c.

Par notre approbation Impériale & par notre faveur bienveuillante, Nous avons nommé Amiral & Général FRANÇOIS-JAKOLEWITSCH LE FORT, en considération de tous les fideles services qu'il nous a rendus, & du zele qu'il montra lorsqu'il fut l'année passée 7204, par notre Oukase Impérial, à notre service à la tête du grand régiment avec notre Boyari & Woiewode Alexis Semenowitsch Scheim avec les soldats de son régiment pour entreprendre des opérations sur la ville d'Asoph & sur les peuples ennemis. Pour cette expédition Impériale, il est arrivé de Moskou à Woronitze, lieu de sa destination, & ensuite de Woronitze par eau sur les vaisseaux en très-peu de tems avec le succès le plus désiré & la plus grande diligence devant Asoph,

Mais, avant l'arrivée de l'amiral & général devant la dite ville, on avoit envoyé par eau des troupes de son commandement pour s'opposer aux troupes auxiliaires Turques qui venoient pour secourir les infideles d'Asoph. Nos troupes ont empèché celles des Turcs d'approcher d'Asoph par mer, les ont battus, ont pris leurs navires, leurs armes, leurs magasins à poudre & les autres munitions de guerre, comme aussi leurs draps & autres marchandises. Ils ont brisé, brûlé & submergé leurs vaisseaux.

L'amiral & général avec nos troupes guerriéres étant arrivé devant Asoph, la bloqua fortement & continua avec force ses opérations militaires, en faisant faire des mines en plusieurs endroits, en la canonnant, la bombar-

dant & en y jettant des grenades. Il donnoit jour & nuit de forts & violens aſſauts : il ſe fortifia par de bons remparts, ôta enſuite toute communication aux ennemis du côté de l'eau & empêcha les ſecours d'approcher d'Aſoph. Enfin les Tatars de la Crimée, les Cubans, les Nagaïs vinrent ſous le commandement de Nouradin, Sultan ; de Muſtaffa Pacha de Caffa & de Kubech Aga de Kubanie, outre les deux fils du Cham & beaucoup de Murſa, par terre avec beaucoup de cavalerie au ſecours d'Aſoph.

Nos troupes Impériales ont eu beaucoup d'attaques & de combats opiniâtres à ſoutenir pendant pluſieurs jours avec les troupes ennemies. Mais par la grace de la très-ſainte & indiviſible Trinité, auſſi bien que par l'interceſſion de la bienheureuſe Vierge-Marie, par les prieres de tous les Saints miraculeux de Moskou & par notre bonheur Impérial, les ennemis Murſa & les autres chefs, les Tatars de la Crimée, les Nagaïs furent taillés en pieces, un grand nombre fut pris & le reſte mis en déroute ; les chefs Beck, Murſa, Nouradin, Ameldeſch & Atalyque furent auſſi faits priſonniers ; Nouradin, Sultan,

fut dangereuſement bleſſé, & Dulack, le premier Murſa de Kubanie, fut tué : on lui coupa la tête, & elle fut apportée avec le bagage. Nos troupes Impériales ayant joint le rempart qui les fortifioit avec celui de la ville, après avoir miné le talus de ce dernier, aſſaillirent les fortifications & tuerent un grand nombre d'ennemis ; enſuite ils s'emparerent des canons, & forcerent les Turcs d'abandonner leurs poſtes avec perte.

Le Sultan Nouradin avec les hordes de Crimée, de Kubanie & des Nagais, voyant la ſupériorité & le courage intrépide de nos troupes Impériales & la foibleſſe des ſiennes, abandonnerent le camp d'Aſoph, & s'enfuirent vers leurs habitations. Les habitans même d'Aſoph, voyant les opérations & les vives attaques de leur ville auſſi bien que le danger d'une perte inévitable, baiſſerent leurs drapeaux, & ſupplierent de leur conſerver la vie en propoſant à notre Majeſté Impériale de lui livrer la ville d'Aſoph avec tous les priſonniers qui s'y trouvoient, & de nous remettre le traître Jakuſchka, allemand de nation, qui, après qu'il eut l'année précédente 7203 trahi nos régimens Impériaux &

après avoir déserté, s'étoit réfugié à Asoph, y avoit apostasié.

Le Bey d'Asoph, les Agas & les principaux de la ville, avec tous les habitans d'icelle étant sortis, amenerent les prisonniers avec le traître Jakuschka, que nous reçûmes; & rendirent la ville, les étendards, les canons & tous les trésors à Notre Majesté. Nous acceptâmes d'eux la ville d'Asoph, ses canons, drapeaux & tous les trésors, aussi bien que les prisonniers & le traître Jakuschka, &, au lieu de mettre ces infidéles à mort, nous leur accordâmes la vie sauve & la permission de se retirer dans leurs pays.

Nos troupes Impériales, après la prise d'Asoph, s'emparerent encore de Lutin, autre ville ennemie dans le voisinage d'Asoph avec ses canons & ses trésors. Après cette expédition nos troupes Impériales revinrent heureusement de cette campagne, & notre Boyari l'amiral & Woiewode du régiment a conquis, tant par son courage que par les forces de nos troupes Impériales, par ses services fidéles, par ses attaques fortes & vigoureuses & autres opérations guerriéres, la ville d'Asoph depuis longtems si célébre & si bien fortifiée que le

bruit s'en répandit, non-seulement dans les royaumes circonvoisins, mais aussi par toute la terre.

Nous Pierre Alexievitz Tzar, Grand Prince Souverain & Autocrateur de la grande, petite & blanche Russies, accordons à François Jakowlewitsch Le Fort notre amiral & général en considération de sa fidélité, de son zéle signalé dans toutes les occasions, de ses services importans & de sa victoire sur les infidéles notre bienveuillance Impériale; & pour lui marquer notre contentement, nous ordonnons qu'on lui donne pour sa fidélité & son zéle signalé, de notre trésor Impérial, un gobelet d'argent doré avec son couvercle, un castan d'or doublé de martre zibeline, & lui accordons en même tems des fiefs qui ont été joint nouvellement à notre domaine, dans le district Epifausk, le balliage de Bogojawlenskoi avec tous les villages, laboureurs, serfs, journaliers, artistes, &c. de même que les moissons, grains, forêts, prairies, moulins, étangs avec toutes les appartenances & dépendances de ce bailliage selon les contrats, dépens & régistres. Nous avons ordonné de lui

accorder cette lettre de donation concernant le bailliage dont nous lui avons fait présent, de la ſceller de notre grand ſceau Impérial, pour ſervir de monument à ſa poſtérité & lui rappeler qu'il a mérité cette faveur Impériale par ſon zéle, ſon courage intrépide & ſes ſervices conſtans, & qui doit ſervir d'exemple à ſes fils, petits-fils, arriere petits-fils, & à ceux de ſa famille qui ſe dévoueront de même à notre ſervice & à celui de nos Auguſtes Succeſſeurs; afin qu'ils ſoient engagés à nous ſervir comme lui nous a ſervi, fidélement, courageuſement & avec le zéle le plus ardent.

C'eſt pourquoi cette donation a été faite immuablement par Nous Très-Haut & Très-Puiſſant PIERRE ALEXIEVITZ TZAR, Grand Prince Souverain & Autocrateur de toutes les grande, petite & blanche Ruſſies, à l'Amiral & Général FRANÇOIS JAKOWLEWITSCH, à ſes enfans qui nous ſervent préſentement, ainſi qu'à ſes petits-enfans & autres héritiers futurs qui ſeront à notre ſervice. Il leur ſera libre de vendre, d'hypothéquer ces biens, pourvu qu'ils ne les léguent à aucun monaſtere; mais ſi ces biens venoient à être vendus à une au-

tre famille, & que quelqu'un de la ſienne qui ſe trouveroit ou qui voudroit entrer à notre ſervice, voulût les racheter, il pourroit les retirer, ſelon les loix: s'ils venoient à mourir ſans héritiers, & que les biens ne fuſſent ni vendus ni hypothèqués, ils retourneront de droit au domaine Impérial.

Donné à Moskou l'an du Monde 7205, & l'an de grace 1697 le 28 Février, & de notre régne le quinzieme.

Cette lettre de donation a été ſcellée dans nos archives, & a été enrégiſtrée dans les annales le 28 du même Février.

Souſſigné,
PIERRE SCHWARTOW, Secrétaire.

Par ordre de Sa Majeſté notre Grand Tzar & Grand Duc PIERRE ALEXIE-

VITZ, *Autocrateur de la grande, petite & blanche Russies.*

A soussigné,

Secrétaire, GAURITO DEREWNIN.

Revu, MICHEL GULAEW.

FIN.

